

# LIVRE BLANC

## CRÉATION D'UN RÉSEAU LOCAL PROFESSIONNEL DANS LES SCIENCES DU PATRIMOINE

# 2025

Rédigé par  
Elodie Guilminot

---

### *Comité d'édition*

Jane Echinard, Florent Laroche, Guy Louarn, Mathilde Monachon, Charlène Pelé Meziani, Nicolas Stephant



[ouest-patrimoine-request@univ-nantes.fr](mailto:ouest-patrimoine-request@univ-nantes.fr)



---

# Sommaire

---

|   |    |
|---|----|
| <i>I. Introduction</i>  | 4  |
| <i>II. Cartographie des acteurs</i>                             | 7  |
| <i>III. Enjeux d'un réseau professionnel</i>                    | 15 |
| <i>IV. Modalités de création et de fonctionnement du réseau</i> | 16 |
| <i>V. Feuille de route</i>                                      | 22 |
| <i>V. Conclusion</i>  | 24 |
| <i>VI. Annexes</i>  | 25 |

---

# I. Introduction

---

Les **sciences du patrimoine** forment aujourd'hui un champ interdisciplinaire en pleine évolution, à la croisée de la **recherche scientifique**, de la **culture**, de l'**innovation technologique** et de l'**engagement citoyen**. Elles englobent une diversité de disciplines telles que l'**archéologie**, la **conservation-restauration**, la **muséologie**, l'**histoire**, les **sciences des matériaux**, les **sciences humaines et sociales**, ainsi que les **technologies numériques**. Ces domaines, bien que distincts dans leurs approches, partagent un objectif commun : **comprendre, préserver et transmettre** les patrimoines matériels et immatériels qui façonnent notre rapport au passé, à l'identité et au territoire. L'objet patrimonial, au cœur de ces disciplines, incarne cette convergence. Il est porteur de **sens**, de **valeurs**, et de **mémoire**. Il s'inscrit dans l'histoire locale et sociale d'un territoire. Sa charge émotionnelle en fait un **vecteur essentiel de cohésion culturelle**, capable de rassembler des publics variés autour d'un héritage commun. Son étude mobilise des savoirs techniques et scientifiques, mais aussi des approches sensibles et narratives, qui enrichissent la compréhension du passé et nourrissent les enjeux contemporains.

Ce domaine des sciences du patrimoine mobilise une grande variété d'acteurs : chercheurs, conservateurs, restaurateurs, institutions culturelles, collectivités territoriales, entreprises spécialisées, associations, mais aussi citoyens engagés. Ensemble, ils contribuent à faire du patrimoine une **source de connaissances**, un **vecteur de lien social** et un **outil de valorisation territoriale**. Pourtant, malgré cette richesse, les initiatives restent souvent **fragmentées**, les expertises **cloisonnées**, et les **synergies sous-exploitées**. Les collaborations existent, mais elles sont généralement ponctuelles, informelles ou limitées à des projets spécifiques, sans possibilité d'assurer leur pérennité.

Dans ce contexte, l'expérience du laboratoire **Arc'Antique**, implanté depuis plus de trente ans sur le territoire nantais, offre un éclairage précieux. Acteur reconnu dans le domaine de la **conservation-restauration**, Arc'Antique joue un rôle de **médiateur** entre les disciplines des sciences humaines et celles des sciences expérimentales. Il constitue souvent le **lien** entre des partenaires aux approches complémentaires mais évoluant dans des sphères distinctes. Au fil de ses activités, le laboratoire a pu observer que les compétences locales sont nombreuses et de grande qualité, mais qu'elles restent **dispersées, peu visibles, et insuffisamment connectées**. Il existe pourtant un **nombre d'expertise et d'innovation** remarquable, avec des thématiques convergentes qui pourraient nourrir des dynamiques collectives ambitieuses.

L'exemple des réseaux franciliens tel que le **DIM PAMIR** ou la **Fondation des sciences du patrimoine** montre combien une telle structuration peut être bénéfique :

Un réseau favorise l'**excellence scientifique** et l'**innovation interdisciplinaire** ;

Il facilite le **montage de projets collaboratifs**, y compris à l'échelle européenne ;

Il renforce la **visibilité des acteurs locaux** et leur capacité à répondre aux enjeux patrimoniaux contemporains.

Dans cette optique, le laboratoire Arc'Antique et ses partenaires souhaite impulser la création **d'un réseau professionnel structuré** autour des sciences du patrimoine dans le Grand Ouest. Pour amorcer cette démarche, une **journée participative** a été organisée avec ses différents partenaires le 10 Décembre 2024 au Musée Dobrée. Cette journée a rassemblé une soixantaine de participants. Articulée en 5 sessions :

- la notion de réseau,
- la question des ressources
- la définition de l'objet patrimonial
- les besoins et les sources de financement
- les collaboration public/privé

. Chaque session comportait une ou deux présentations d'exemples inspirants suivi d'un atelier participatif sur la thématique. Le programme de cette journée participative est détaillé en annexe.

Le bilan des échanges de cette journée constitue la base de ce livret blanc. Ce livre blanc a été conçu comme un **outil stratégique** pour expliquer les enjeux liés à la structuration d'un tel réseau, à cartographier les expertises existantes, et à identifier les besoins des acteurs du territoire.

L'objectif est double : **fédérer une communauté d'acteurs engagés** autour d'une vision partagée du patrimoine comme levier de connaissance, d'innovation et de cohésion sociale, et poser les bases d'une **dynamique collective durable**. Un tel réseau permettrait de favoriser les échanges interdisciplinaires, de mutualiser les ressources et les compétences, de renforcer la visibilité des projets, et de stimuler l'innovation collaborative. Il offrirait également un cadre propice au montage de projets communs, à la valorisation des expertises locales, et à la structuration d'une coordination partagée.

Ce livre blanc propose ainsi une **réflexion collective** sur les conditions de mise en œuvre de ce réseau : quels acteurs mobiliser, quelles ressources partager, quelles formes de coordination adopter, et quels objectifs communs poursuivre. Il ne s'agit pas seulement de créer une structure, mais de construire un **espace de dialogue**, de co-construction et de projection, au service d'un patrimoine partagé et en constante évolution.

---

# II. Cartographie des acteurs

---

La **richesse** et la **complexité** des **sciences du patrimoine** tiennent à la **diversité des acteurs** qui y contribuent. Cette **pluralité** est à la fois une **force** – par la complémentarité des expertises – et un **défi** – par la nécessité de travailler ensemble malgré nos différences. Cette section propose d'identifier les **principaux types d'acteurs** impliqués dans les sciences du patrimoine en les classant en trois grandes catégories : **institutions publiques, acteurs privés et communautés professionnelles**.

## 1. Institutions Publiques

Les **institutions publiques** jouent un rôle structurant dans le domaine des **sciences du patrimoine**, en assurant des missions de **recherche**, de **conservation**, de **valorisation**, de **diffusion des savoirs** et de **formation**. Elles incarnent les piliers des **politiques culturelles et scientifiques**, tant au niveau national que territorial.

### Musées nationaux et territoriaux

Ces établissements sont des lieux de **conservation**, de **médiation culturelle** et de **production scientifique**. Ils accueillent des collections patrimoniales, organisent des expositions, et collaborent avec des chercheurs pour documenter et valoriser notre patrimoine.

### Universités et grandes écoles

Ces établissements forment les futurs professionnels des sciences et du patrimoine. Ils mènent des recherches dans des disciplines variées : **histoire**, **archéologie**, **conservation-restauration**, **humanités numériques**, **sciences expérimentales** etc. Ils favorisent les **approches interdisciplinaires** et les **partenariats** avec les autres acteurs du secteur.

### Laboratoires de recherche

Généralement rattachés au **CNRS** et/ou à des universités, les laboratoires de recherche développent des **méthodologies innovantes** en croisant les **sciences humaines** et les **sciences dures** (physique, chimie, biologie, informatique), contribuant à l'évolution des pratiques patrimoniales.

### Les services déconcentrés de l'État

En charge du contrôle scientifique et technique, ces services déconcentrés au niveau des **directions régionales des affaires culturelles (DRAC)** jouent un rôle de conseil, de contrôle et de validation des actions scientifiques sur le patrimoine, qu'il soit mobilier, immobilier, muséal ou archivistiques. Ils accompagnent les actions de valorisation, de restauration, de médiation et d'étude scientifique. Pour la recherche, les **délégués régionaux académiques à la recherche et à l'innovation (DRARI)** sont chargés d'assister les recteurs de région académique et les recteurs délégués dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle.

### Services archéologiques

Qu'ils soient **régionaux**, **territoriaux** ou **communaux**, ces services sont responsables de la **gestion des opérations archéologiques**, de la **préservation des sites**, et de la **valorisation des découvertes**. Ils collaborent étroitement avec les services de l'état, les chercheurs, les collectivités et les institutions culturelles pour assurer une approche cohérente du patrimoine enfoui.

### Laboratoires de conservation-restauration

Ces structures spécialisées interviennent dans la **préservation matérielle** des objets patrimoniaux. Qu'ils

soient associés à des musées, des institutions publiques ou indépendants, ils mobilisent des compétences techniques et scientifiques pour **analyser, stabiliser** et **restaurer** les œuvres, en lien avec les principes déontologiques du patrimoine.

### Archives et bibliothèques

Les archives et les bibliothèques peuvent être des structures nationales, territoriales ou municipales. Garantes de la **mémoire documentaire**, elles conservent des fonds précieux et facilitent l'accès aux sources historiques. Elles sont des références en matière de conservation et de diffusion du patrimoine écrit et graphique.

Parmi les membres pressentis de ce futur réseau, certaines institutions illustrent déjà la force de convergence et la richesse des sciences du patrimoine, en mobilisant des expertises variées autour de la recherche, de la conservation, de la médiation et de la gestion des sites patrimoniaux.

Nous pouvons ainsi citer le **Musée Dobrée**, musée relevant des **collectivités territoriales** (Département de Loire-Atlantique), qui incarne pleinement cette diversité. Il est au cœur d'un ensemble d'actions coordonnées en matière de **conservation**, de **valorisation** et de **médiation patrimoniale**, porté par une entité spécifique créée par le Département : **Grand Patrimoine de Loire-Atlantique**.

Cette structure regroupe plusieurs pôles complémentaires :

- Un **service d'archéologie**, chargé de la gestion des opérations archéologiques et de la valorisation des découvertes.
- Un **laboratoire de conservation-restauration, Arc'Antique**, reconnu pour son expertise dans l'étude et le traitement des objets patrimoniaux.
- Le **Musée Dobrée** lui-même, lieu de conservation, de médiation et de recherche.
- Un **service de médiation culturelle**, qui conçoit des dispositifs de transmission et d'appropriation du patrimoine.
- Plusieurs sites patrimoniaux départementaux emblématiques, tels que le château de Châteaubriant, le château de Clisson, le domaine de la Garenne Lemot et les Folies Siffait.

Ce modèle intégré illustre la capacité des institutions publiques à **fédérer des compétences variées** autour d'une vision commune du patrimoine, en articulant **recherche, conservation, restauration, médiation** et **gestion de sites**.

Un autre exemple remarquable est celui des travaux menés par **Florent Laroche**, maître de conférences au **Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (LS2N)** à l'École Centrale de Nantes. Ses recherches portent sur la **valorisation du patrimoine** industriel et technique à travers les outils du **numérique** : modélisation 3D, jumeaux numériques, réalité virtuelle, bases de données patrimoniales, et intelligence artificielle. Il développe des méthodologies interdisciplinaires pour reconstituer virtuellement des objets patrimoniaux, en alliant rigueur scientifique et médiation culturelle.

Ces travaux permettent non seulement de **préserver et transmettre les savoirs techniques anciens**, mais aussi d'**ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et d'innovation**, en faisant du patrimoine un levier pour l'ingénierie, l'enseignement et la création numérique. Ils illustrent parfaitement comment les **sciences du patrimoine** peuvent s'enrichir des **technologies avancées** pour répondre aux enjeux contemporains de **conservation**, de **valorisation** et de **diffusion**.

## 2. Acteurs privés

Dans le paysage des sciences du patrimoine, les **acteurs privés** occupent une place de plus en plus stratégique. Ils apportent des **compétences techniques spécialisées**, des **solutions innovantes**, et des **modèles économiques** qui viennent enrichir et compléter les actions menées par les institutions publiques. Leur implication dans la **restauration**, la **valorisation**, la **numérisation** et la **médiation du patrimoine** contribue à dynamiser l'écosystème patrimonial, en favorisant des approches agiles, interdisciplinaires et souvent tournées vers l'expérimentation.

### **Entreprises de restauration : savoir-faire et expertise technique**

Les **entreprises privées spécialisées dans la restauration** du patrimoine jouent un rôle fondamental dans la préservation matérielle des œuvres, monuments et objets patrimoniaux. Elles mobilisent des savoir-faire artisanaux et techniques, souvent transmis sur plusieurs générations, tout en intégrant des méthodes scientifiques et des normes de conservation rigoureuses.

Une grande partie des professionnels de la **conservation-restauration** exerce sous des **statuts variés**, qui reflètent la diversité des parcours et des structures du secteur :

- Le **statut d'indépendant** (auto-entrepreneur, profession libérale ou entreprise individuelle) est très répandu parmi les restaurateurs diplômés. Il leur permet de travailler en autonomie, souvent en réponse à des appels d'offres publics ou en sous-traitance pour des chantiers patrimoniaux.
- Certains restaurateurs sont regroupés en **sociétés artisanales ou commerciales** (SARL, SAS, SCOP), leur offrant une structure plus stable pour répondre à des projets d'envergure ou employer plusieurs spécialistes.
- D'autres exercent au sein de coopératives, de groupements d'intérêt économique (GIE) ou d'**ateliers collectifs**, favorisant la mutualisation des compétences et des équipements.
- Enfin, quelques professionnels d'artisan d'art sont intégrés dans des **entreprises générales du bâtiment** ou des **groupes spécialisés en patrimoine**, intervenant dans des projets pluridisciplinaires aux côtés d'architectes, d'ingénieurs et de conservateurs.

Ces entreprises interviennent sur pour la conservation de divers patrimoines, allant de **l'objet de musée** à des **chantiers complexes**, en lien étroit avec les **architectes des monuments historiques**, les **conservateurs de musées**, les **laboratoires de recherche** et les **collectivités territoriales**. Leur expertise couvre une large palette de domaines :

- Taille de pierre, sculpture, maçonnerie traditionnelle.
- Dorure, peinture murale, polychromie.
- Menuiserie, ébénisterie, restauration de mobilier.
- Textile, cuir, papier, photographie.
- Métal, verre, céramique, objets scientifiques et techniques.

Au-delà de la restauration physique, ces professionnels participent à des **études préalables**, à la **documentation des interventions**, à la **transmission des savoirs**, et parfois à des **actions de médiation** auprès du public. Ils sont également amenés à collaborer avec des **institutions publiques** dans le cadre de **marchés publics**, de **projets de mécénat**, ou de **programmes de recherche appliquée**.

Leur contribution est essentielle pour garantir la **pérennité des biens culturels**, tout en respectant les **principes déontologiques** de la conservation-restauration : réversibilité, lisibilité, compatibilité des matériaux, et respect de l'intégrité historique.

### **Start-ups technologiques : innovation au service du patrimoine**

Le secteur privé est également représenté par une nouvelle génération d'acteurs : les **start-ups technologiques** qui développent des outils numériques au service du patrimoine. Ces entreprises proposent des solutions innovantes dans des domaines tels que :

- La **numérisation 3D** d'objets, de sites ou de monuments.
- La **réalité augmentée** et la **réalité virtuelle**, pour des expériences immersives de médiation.
- L'**intelligence artificielle**, pour l'analyse automatisée de corpus patrimoniaux ou la reconstitution d'éléments disparus.
- La **gestion de bases de données patrimoniales**, facilitant l'inventaire, la documentation et la diffusion des collections
- L'**étude des matériaux patrimoniaux** (analyses, imagerie, dendrologues, carpologues, xylogues, ect).

Ces technologies permettent de **documenter**, **préserver**, **valoriser** et **transmettre** le patrimoine de manière innovante, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche et de médiation. Elles sont particulièrement précieuses dans les contextes de **patrimoine en péril**, de **sites difficilement accessibles**, ou pour **sensibiliser de nouveaux publics**.

### Éditeurs et producteurs culturels : médiation et valorisation

Les éditeurs, producteurs audiovisuels et agences culturelles jouent un rôle clé dans la **valorisation du patrimoine** auprès du grand public. À travers des publications spécialisées, des documentaires, des expositions itinérantes, ou des expériences immersives, ils contribuent à rendre le patrimoine accessible, vivant et attractif.

Ces acteurs privés collaborent souvent avec les institutions patrimoniales pour concevoir des contenus de médiation, des scénographies, ou des dispositifs numériques. Ils participent à la **diffusion des savoirs**, à la **sensibilisation des publics**, et à la **création de récits patrimoniaux** qui renforcent le lien entre les citoyens et leur histoire.

Parmi les membres pressentis de ce futur réseau, les acteurs privés les plus représentés sont les conservateur-restaurateurs ainsi que les start-ups technologiques.

## 3. Synergies entre acteurs publics, privés et communautés professionnelles : Vers une intelligence collective du patrimoine

La valorisation et la préservation du patrimoine nécessitent aujourd'hui une approche **collaborative**, fondée sur la complémentarité des compétences, des ressources et des visions portées par les acteurs publics, privés et les communautés professionnelles. Cette **intelligence collective** ne se décrète pas : elle se construit patiemment, à travers des partenariats équilibrés, des cadres partagés et une volonté commune de faire réseau.

### Des logiques différentes, des objectifs communs

Malgré des **thématiques communes**, les acteurs publics et privés évoluent souvent selon des **logiques différentes**. Les institutions publiques sont guidées par des missions de service public, des temporalités longues et des obligations de transparence. Les structures privées, quant à elles, sont soumises à des impératifs de **rentabilité**, de réactivité et de confidentialité. Ces différences peuvent freiner la coopération, générer des incompréhensions ou des tensions, notamment autour des questions de diffusion des résultats, de propriété intellectuelle ou de gouvernance.

Pour dépasser ces obstacles, il est essentiel de **structurer la coopération** : clarifier les rôles, formaliser les engagements, et créer un espace de dialogue où les contraintes de chacun sont prises en compte. C'est dans cette structuration que réside le potentiel d'une collaboration fructueuse et durable.

### Structurer la coopération

Les échanges issus de la journée participative ont mis en lumière la nécessité de définir un cadre **administratif, juridique et financier** clair pour structurer les collaborations. Ce cadre doit permettre de dépasser les a priori entre secteurs public et privé, en instaurant des relations fondées sur la **confiance**, le respect mutuel et la reconnaissance des intérêts spécifiques de chacun.

La forme privilégiée semble être celle de **conventions** entre les parties prenantes, quel que soit leur statut. Ces conventions doivent inclure un **cahier des charges** précis, les objectifs du projet, les rôles et responsabilités, ainsi que les modalités de **pilotage**, afin d'éviter les déséquilibres et garantir une gouvernance partagée.

Le **financement** constitue un point de vigilance majeur. Les craintes exprimées vont de l'absence de ressources à la complexité d'accès aux subventions, en passant par les enjeux de **transparence** et d'équité. Le recours au **mécénat** est évoqué comme une piste pour certains projets, notamment ceux à portée internationale.

### Diffusion des connaissances et enjeux de communication

Au-delà des aspects structurels, la **diffusion des résultats** des projets communs est un enjeu central. L'**open source** est souvent proposé comme solution, mais il soulève des interrogations : est-il accessible à tous ? Quelle est la rapidité de la communication ? Et quelles sont les garanties en matière de **protection des données** ?

Dans le secteur privé, l'open source peut entrer en contradiction avec les politiques internes, notamment en

matière de **brevets**, qui impliquent des contraintes juridiques et administratives. Il est donc essentiel de définir dès le départ une **stratégie de diffusion** claire et partagée, afin d'éviter les tensions et de garantir un **objectif commun**.

La **communication** au sein du réseau ne peut se limiter aux échanges numériques. Les participants ont souligné l'importance de rencontres **physiques régulières**, au moins une fois par an, pour renforcer les liens, favoriser le dialogue et maintenir une dynamique collective. Sans cela, le risque est de tomber dans une routine distante, peu propice à l'innovation.

### **Préserver les savoirs et maintenir l'engagement**

Une crainte partagée est la **perte des savoirs** liée aux départs, aux restructurations ou aux changements de politique. Cela peut affecter la continuité des projets et la reconnaissance de l'intérêt du patrimoine dans la recherche. À cela s'ajoute le risque d'une **désaffection du grand public**, voire d'un affaiblissement institutionnel du secteur patrimonial.

L'engagement des membres du réseau, notamment du secteur privé, doit être sincère et durable. Il faut éviter les adhésions opportunistes, motivées uniquement par des **prestations** ou des bénéfices immédiats. La question de l'**ego**, de l'envie réelle de coopérer et de la réciprocité dans les échanges est centrale pour garantir une dynamique saine.

### **Des communautés déjà structurées : socles de l'intelligence collective**

Qu'ils soient issus du secteur public ou privé, les acteurs du patrimoine sont souvent déjà organisés en **communautés** selon leurs centres d'intérêt, leurs pratiques ou leurs métiers. Ces communautés constituent des **socles essentiels** pour la structuration d'un réseau plus large, en facilitant la mobilisation, la circulation des savoirs et la mise en œuvre de projets communs.

Elles sont les vecteurs de **transmission**, d'innovation et de mobilisation :

- **Chercheurs et enseignants-chercheurs** : producteurs de savoirs, animateurs de **réseaux scientifiques**, ils assurent la rigueur méthodologique et la diffusion des résultats.
- **Conservateurs, restaurateurs, médiateurs** : professionnels de terrain, garants de la **préservation** et de la transmission, ils incarnent les enjeux concrets du patrimoine.
- **Artisans et métiers d'art** : détenteurs de **savoir-faire** rares, souvent transmis par compagnonnage, ils apportent une expertise précieuse et souvent méconnue.
- **Étudiants et jeunes chercheurs** : porteurs de **nouvelles approches**, ils sont en quête de reconnaissance et d'intégration dans les réseaux professionnels.

### **Réseaux existants : entre complémentarité et vigilance**

Dans un paysage patrimonial déjà riche en initiatives, une interrogation légitime émerge : **faut-il créer un nouveau réseau**, au risque de saturer un écosystème déjà dense ? Cette question, soulevée lors de la journée participative, invite à la **vigilance**. Il ne s'agit pas de multiplier les structures, mais de **cartographier les réseaux existants**, d'en comprendre les dynamiques, et d'identifier les **complémentarités** possibles.

Le réseau en construction doit donc se positionner comme un **facilitateur**, un espace de coordination et de mise en lien, plutôt que comme un acteur concurrent. Il peut s'appuyer sur les acquis, les expertises et les outils développés par des réseaux déjà structurés, tout en répondant à des besoins spécifiques non couverts. À ce titre, certains réseaux régionaux ou thématiques offrent des **modèles inspirants** de structuration, de gouvernance et de mobilisation :

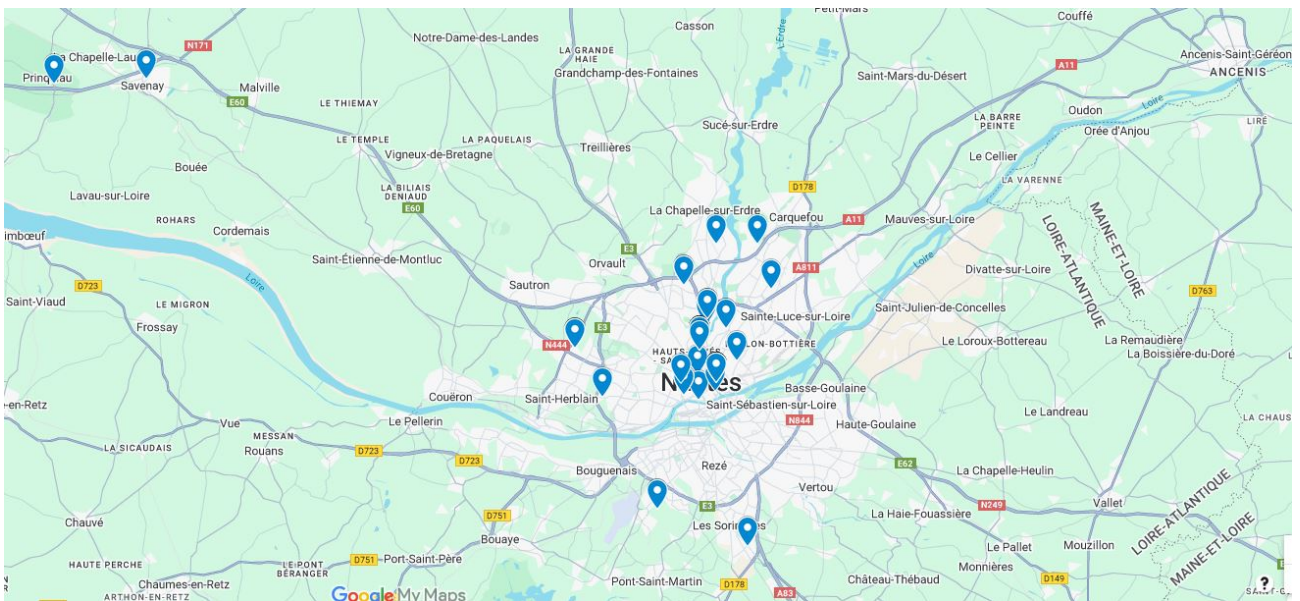
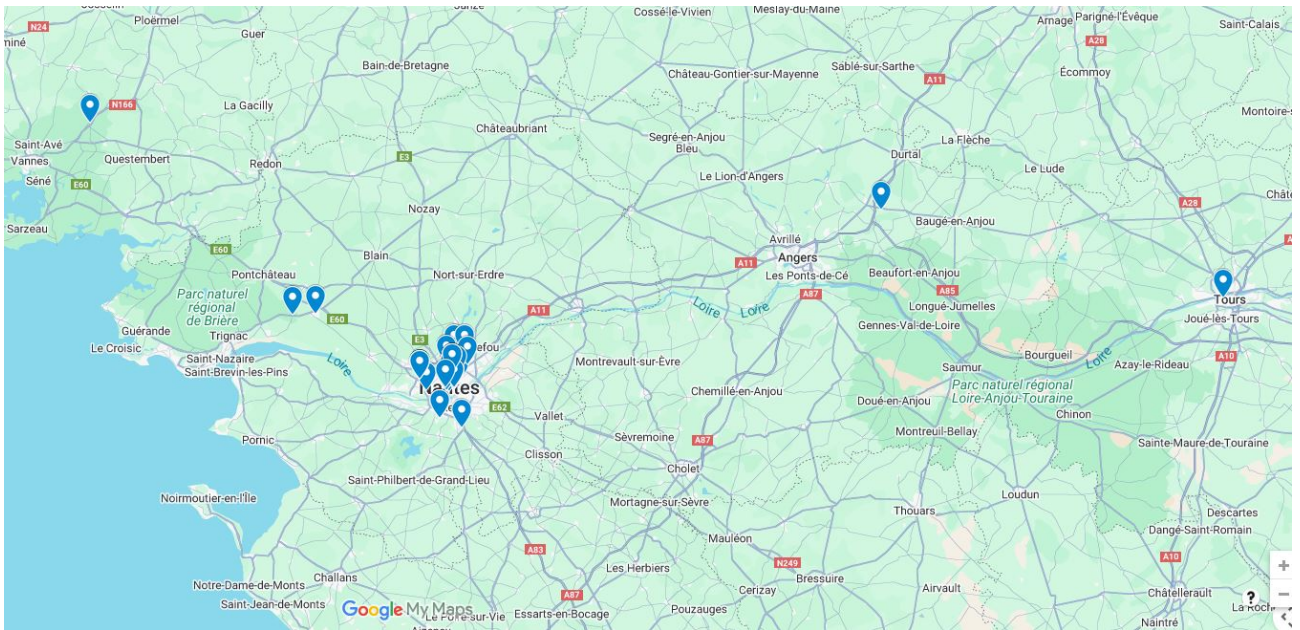
- Le réseau **DIM-PAMIR** (<https://www.pamir.fr/>), en Île-de-France, fédère des acteurs académiques, culturels et technologiques autour de la **matérialité du patrimoine**. Il illustre la capacité à créer des synergies interdisciplinaires, à **mutualiser des équipements scientifiques** de pointe, et à favoriser la **diffusion ouverte** des résultats. Son fonctionnement repose sur une gouvernance partagée, une programmation scientifique ambitieuse et une forte exigence de qualité, tout en restant accessible à une diversité d'acteurs.
- L'association **Pôle Patrimoine** en Pays de la Loire (<https://www.polepatrimoine-paysdelaloire.fr/>) incarne une dynamique régionale fondée sur la **coopération intersectorielle**. Elle réunit institutions publiques, entreprises privées et professionnels indépendants autour de la

**valorisation du patrimoine** local. Par ses actions (formations, événements, outils de mise en réseau), elle facilite l'émergence de projets, soutient les initiatives locales et favorise la **visibilité collective** des acteurs du territoire,

- La FSP : la Fondation des Sciences du Patrimoine est une fondation partenariale placée sous la direction du ministère de la Culture et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), initialement créée pour assurer la gouvernance du LabEx (Laboratoire d'Excellence) Patrima et de l'EquipEx (Equipement d'Excellence) Patrimex. Elle a pour ambition de structurer et de financer la recherche autour du patrimoine culturel matériel, avec trois axes: la connaissance intime du patrimoine ; l'amélioration des procédés de conservation et de restauration ; l'amélioration des techniques de diffusion des connaissances (<https://www.sciences-patrimoine.org/>)
- Le groupe CRBC du ministère de la culture : La conservation-restauration des biens culturels est une action transversale de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture définie dès sa mise en place en 2011 comme un programme de recherche technique dont l'objectif est de conduire une réflexion d'ensemble, transdisciplinaire, sur la prise en compte de la conservation préventive dans les domaines patrimoniaux. Trois objectifs sont poursuivis : organisation de journées professionnelles, création d'un portail sur le site du ministère, rédaction de documents.
- Le réseau des ateliers de conservation-restauration animé par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (CRMF) qui à travers ses divers engagements, collabore étroitement avec des partenaires issus du monde de la restauration, de la recherche en sciences du patrimoine, de la documentation ou encore de la Conservation préventive.

Ces exemples montrent qu'un réseau bien pensé peut répondre à des besoins concrets, tout en évitant les écueils de la dispersion ou de la redondance. Ils démontrent que la **structuration**, la **clarté des objectifs** et l'**implication des membres** sont les clés d'une intelligence collective durable et efficace.





---

# III. Enjeux d'un réseau professionnel

---

La création d'un **réseau professionnel** dans les sciences du patrimoine répond à une attente forte des acteurs du territoire du Grand Ouest. Les échanges issus de la journée participative de 2024 ont permis de faire émerger des **enjeux stratégiques**, à la fois humains, scientifiques, territoriaux et politiques. Ce chapitre explore les **bénéfices attendus** d'un tel réseau, en s'appuyant sur les contributions des participants et les dynamiques déjà existantes.

## 1. Faire vivre le réseau : des objectifs partagés

Le réseau vise à **féderer les acteurs du patrimoine** autour d'une dynamique collaborative, fondée sur la complémentarité des expertises et la volonté de construire une communauté professionnelle durable. Les objectifs exprimés par les participants sont clairs et partagés :

- **Mieux se connaître**, grâce à la mise en place d'un annuaire des membres, de rencontres régulières et d'outils facilitant l'identification des compétences disponibles sur le territoire.
- **Structurer les coopérations existantes**, souvent informelles, en leur donnant un cadre reconnu et en favorisant l'émergence de nouvelles collaborations.
- **Mutualiser les ressources humaines et matérielles**, notamment les équipements spécialisés, les corpus documentaires et les expertises techniques, pour optimiser les moyens disponibles.
- **Rompre l'isolement des structures**, en créant des passerelles entre disciplines, institutions et territoires, et en favorisant les échanges interdisciplinaires,
- **Identifier les compétences et les prestations** des membres du réseau.

Les **sciences du patrimoine** reposent sur des savoirs multiples, souvent dispersés entre les différents champs de recherche, les institutions culturelles, les collectivités et les entreprises. Un réseau structuré permettrait de :

- **Faciliter la circulation des connaissances** entre chercheurs, professionnels et institutions, en créant des ponts entre les disciplines et les pratiques.
- **Capitaliser sur les retours d'expérience**, les méthodologies éprouvées et les enseignements tirés de projets antérieurs.
- **Créer des espaces d'échange** (journées participatives, webinaires, publications collaboratives, groupes de travail) pour favoriser l'apprentissage mutuel, la montée en compétence et l'innovation,
- **Favoriser la réalisation de projet** ou de prestation sur le territoire.

L'objectif est de **renforcer l'efficacité collective**, en évitant la duplication des efforts, en valorisant les initiatives locales et en consolidant les liens entre les acteurs du territoire.

La richesse du **Grand Ouest**, illustrée par des objets emblématiques, des lieux patrimoniaux remarquables et un tissu d'acteurs déjà engagés, constitue un socle solide pour cette mise en réseau. Les projets passés et à venir ne peuvent exister que par la **synergie des compétences** et des volontés déjà présentes sur le territoire.

## 2. Partage des connaissances et des bonnes pratiques

Le réseau serait un **levier essentiel** pour favoriser l'intelligence collective autour des objets patrimoniaux, en créant des ponts entre disciplines, institutions et pratiques professionnelles. La **pluridisciplinarité des**

**membres**, allant des sciences dures aux sciences humaines, permet de croiser les regards, les méthodes et les expertises, enrichissant ainsi la compréhension et la préservation du patrimoine ainsi que la connaissance de ses acteurs.

Les ateliers de la journée participative de 2024 ont permis d'identifier plusieurs **axes de collaboration structurants** :

- **La caractérisation des matériaux**, notamment en ce qui concerne la corrosion, la dégradation ou les restaurations antérieures. Les échanges entre laboratoires, conservateurs et historiens permettent de mieux comprendre les processus d'altération et adapter les méthodes de conservation.
- **Le développement de nouvelles méthodes d'analyse et de conservation**, avec la mise en commun de référentiels, il permettrait d'harmoniser les pratiques, d'expérimenter des approches innovantes et de renforcer la qualité des interventions sur les objets patrimoniaux.
- **La création d'un vocabulaire commun et d'une base de données partagée** faciliterait la communication entre les acteurs, tout en structurant les savoirs accumulés. Cela permettrait également de documenter les projets, les matériaux, les techniques et les résultats, dans une logique de capitalisation et de transparence.
- **La valorisation des savoirs auprès du grand public et des scolaires**, déjà bien engagée dans la région, elle constitue un enjeu fort. Elle permet de transmettre les connaissances, de sensibiliser aux enjeux de conservation et de faire découvrir les métiers du patrimoine, tout en renforçant le lien entre les citoyens et leur histoire locale.

Ces échanges ne se limitent pas à la transmission d'informations : ils stimulent **l'innovation**, encouragent la **co-construction de solutions**, et renforcent la **reconnaissance des métiers du patrimoine**, souvent méconnus mais essentiels à la préservation de notre héritage culturel.

### 3. Visibilité des projets et des compétences

Le réseau offrirait une **meilleure visibilité** des projets, des expertises et des dynamiques professionnelles présentes sur le territoire. Cette visibilité est essentielle à plusieurs niveaux.

D'abord, elle permet de **valoriser les projets** menés par les membres du réseau, qu'il s'agisse de recherches scientifiques, de restaurations, d'expositions ou d'actions de médiation. Ces projets peuvent être diffusés via des publications, des articles, des événements ou des supports numériques, renforçant ainsi leur impact auprès du grand public et des professionnels.

Ensuite, elle contribue à **promouvoir les métiers du patrimoine et la culture scientifique**, notamment auprès des jeunes publics, en facilitant la découverte des parcours, des savoir-faire et des enjeux liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine. Cette action de sensibilisation est déjà bien engagée dans le Grand Ouest, mais pourrait être amplifiée grâce à une coordination régionale.

Mais surtout, une meilleure visibilité des actions menées **au sein même des institutions** (universités, laboratoires, musées, collectivités) permettrait aux membres du réseau de **gagner en légitimité** dans leurs propres structures. En rendant visibles les projets patrimoniaux, souvent considérés comme annexes ou transversaux, le réseau contribuerait à leur reconnaissance institutionnelle, facilitant leur intégration dans les axes stratégiques ou les politiques de recherche.

Cette visibilité accrue est également un **levier auprès des organismes financeurs**. En structurant les informations sur les compétences, les projets et les partenariats, le réseau permettrait de mieux répondre aux appels à projets, de renforcer la crédibilité des dossiers soumis, et d'augmenter les chances d'obtenir des financements. Elle favoriserait aussi l'identification de nouvelles opportunités de collaboration, en rendant plus lisibles les complémentarités entre acteurs publics, privés et associatifs.

Enfin, cette mise en lumière du savoir-faire local participe au **rayonnement du territoire**, en valorisant l'excellence française dans le domaine du patrimoine, reconnue à l'échelle nationale et internationale. La passion commune pour l'Histoire et le patrimoine régional constitue un **levier puissant** pour mobiliser les acteurs, sensibiliser les publics et renforcer l'attractivité du Grand Ouest.

## 4. Accès à des financements collaboratifs

L'accès aux financements constitue un enjeu central pour les acteurs du patrimoine, souvent confrontés à des dispositifs complexes, sectoriels et peu lisibles. Le réseau pourrait jouer un rôle stratégique en **renforçant la capacité collective à mobiliser des ressources**, en particulier dans un contexte où les appels à projets nationaux et européens privilégient de plus en plus les **approches partenariales et interdisciplinaires**.

Les participants à la journée participative ont souligné plusieurs pistes concrètes d'action :

- **Identifier et diffuser les opportunités de financement**, en assurant une veille partagée sur les appels à projets (ANR, FEDER, Région, Europe, fondations, mécénat, participation citoyenne).
- **Faciliter la constitution de consortiums pluridisciplinaires**, en mettant en relation des acteurs aux compétences complémentaires, capables de couvrir l'ensemble de la chaîne opératoire du patrimoine.
- **Mutualiser les ressources pour le montage de projets**, notamment en matière de rédaction, de gestion administrative, de stratégie de réponse et de suivi des dossiers.

Cette coordination permettrait non seulement de **gagner en efficacité**, mais aussi de **renforcer la légitimité des membres du réseau** auprès de leurs propres institutions et des organismes financeurs. En rendant plus visibles les projets patrimoniaux, souvent considérés comme secondaires ou transversaux, le réseau contribuerait à leur reconnaissance stratégique et à leur intégration dans les politiques de recherche ou de développement territorial.

Par ailleurs, la **diversité des expertises** réunies au sein du réseau, allant de la fouille archéologique aux laboratoires d'analyse, en passant par les ateliers de restauration et les musées, permettrait de proposer des projets originaux, cohérents et ambitieux. Ces projets pourraient intégrer des dimensions innovantes, comme la création d'objets « augmentés » ou l'usage de l'intelligence artificielle, tout en valorisant les savoir-faire locaux et en répondant aux exigences de la **science ouverte**.

Enfin, une meilleure structuration des démarches de financement permettrait d'**éviter la dispersion des efforts**, de limiter les découragements liés à la complexité des dispositifs, et de favoriser une stratégie réaliste et adaptée aux évolutions des politiques publiques. Le réseau pourrait ainsi devenir un **vecteur d'agilité et de résilience**, capable d'encourager ses membres dans la recherche de financements et dans la consolidation de leurs projets.

## 5. Développement de projets interdisciplinaires

Le réseau serait un **catalyseur de projets innovants**, en réunissant des compétences variées autour d'objets patrimoniaux. Le patrimoine est par nature un **champ interdisciplinaire**, à la croisée des sciences humaines, des sciences dures, du numérique et des savoir-faire techniques. Cette diversité ouvre la voie à des approches hybrides et à des collaborations inédites.

En favorisant les **croisements entre disciplines et métiers**, le réseau permettrait de :

- **Mieux comprendre l'histoire, l'état et les besoins de conservation** des objets patrimoniaux, en mobilisant des expertises complémentaires.
- **Identifier les méthodes les plus adaptées** à chaque problématique, qu'il s'agisse de conservation-restauration, d'analyse physico-chimique ou de médiation culturelle.
- **Stimuler la recherche**, en créant des passerelles entre la recherche académique, l'innovation technologique et les pratiques de terrain.

Les ateliers ont notamment évoqué l'émergence de **projets hybrides**, associant patrimoine et intelligence artificielle, conservation et climat, ou encore archéologie et modélisation numérique. Ces projets, portés par des consortiums pluridisciplinaires, pourraient donner naissance à des **objets "augmentés"**, intégrant l'ensemble des connaissances acquises dans une logique de **science ouverte**.

En structurant ces dynamiques, le réseau deviendrait un véritable **incubateur d'idées nouvelles**, capable de faire émerger des projets atypiques, ambitieux et utiles à la communauté patrimoniale. Il renforcerait également la **proximité avec les publics**, en valorisant les objets patrimoniaux comme supports de transmission, d'innovation et de dialogue entre les disciplines.



---

# IV. Modalités de création et de fonctionnement du réseau

---

La mise en place d'un réseau professionnel dans les sciences du patrimoine nécessite une réflexion approfondie sur ses **objectifs**, son **identité**, sa **gouvernance**, sa **forme organisationnelle**, ses **outils d'animation**, et surtout sur les **conditions de sa viabilité**, notamment en matière de financement. Ce chapitre propose des pistes concrètes pour structurer un réseau efficace, inclusif et pérenne, en s'appuyant sur les échanges issus des ateliers de la journée participative de 2024.

## 1. Objectifs du réseau

Le réseau vise à répondre à des besoins clairement identifiés par les acteurs lors de la journée participative :

- **Fédérer une communauté interdisciplinaire** autour de valeurs et d'intérêts communs liés à la préservation, l'étude et la valorisation du patrimoine.
- **Créer un espace de dialogue et de coopération**, facilitant les échanges entre institutions publiques, structures privées, chercheurs, professionnels et bénévoles.
- **Favoriser la co-construction de projets**, la mutualisation des ressources (équipements, données, expertises) et la montée en compétences.
- **Accroître la visibilité des initiatives locales**, en renforçant leur légitimité auprès des institutions et des financeurs.

Ces objectifs doivent être régulièrement réévalués pour s'adapter aux évolutions du secteur et aux attentes des membres.

## 2. Identité du réseau : nom et périmètre

La définition de l'identité du réseau est une étape stratégique, car elle conditionne sa lisibilité, sa capacité à mobiliser et sa reconnaissance auprès des partenaires. Elle repose sur trois éléments clés : **le nom**, **le périmètre géographique**, et **le champ thématique**.

Lors des ateliers, les participants ont exprimé des visions variées concernant la **dimension territoriale** du réseau. Certains ont plaidé pour un réseau **très local**, centré sur la métropole nantaise, afin de favoriser les échanges de proximité et une mise en œuvre opérationnelle rapide. D'autres ont proposé une **approche régionale**, englobant les Pays de la Loire et la Bretagne, tandis que certains envisageaient une **ouverture plus large**, allant jusqu'à la façade Atlantique, du Poitou-Charentes à la Normandie. Malgré cette diversité, un **point commun fort** s'est dégagé : l'ancrage dans **l'Ouest** de la France, qui apparaît comme un marqueur identitaire fédérateur. D'où l'importance de faire figurer ce terme dans le nom du réseau.

Le nom retenu devra donc répondre à plusieurs exigences :

- **Indiquer clairement la localisation** du réseau, en valorisant son ancrage territorial.
- **Exprimer sa vocation scientifique**, en lien avec les sciences du patrimoine.
- Être **lisible, mobilisateur et porteur de sens**, pour les membres comme pour les partenaires extérieurs.

Lors de la journée participative, plusieurs propositions de noms ont été formulées :

- **ROP** : Réseau Ouest Patrimoine
- **RESPO** : Réseau d'Experts Scientifiques du Patrimoine Ouest
- **RSP** : Réseau des Sciences du Patrimoine
- **ROC** : Réseau Ouest Conservation du Patrimoine
- **CESPOF** : Consortium d'Expertise des Sciences du Patrimoine de l'Ouest de la France

À l'issue des échanges, le nom **ROP, Réseau Ouest Patrimoine**, a été le plus plébiscité par les participants. Toutefois, **Magalie TROY**, conservatrice-restauratrice d'art contemporain (INP Paris), nous a signalé qu'elle utilise déjà ce nom depuis plus d'un an sur le réseau LinkedIn pour son initiative **PEPAC Grand Ouest** (Pôle d'Excellence Patrimoine Art Culture). Ce réseau fédère des professionnels du patrimoine, des arts et de la culture autour d'une ambition commune : transmettre, valoriser et faire rayonner les savoir-faire d'excellence. Ses objectifs s'articulent autour de six axes majeurs, dont la mutualisation des compétences, la promotion des métiers du patrimoine, et le renforcement des synergies professionnelles.

Cette situation invite à **réexaminer le choix du nom**, afin d'éviter toute confusion ou chevauchement, tout en conservant l'ancrage territorial fort que représente le terme "Ouest". Nous proposons donc comme nom le **Réseau GOSP : Réseau Grand Ouest des Sciences du Patrimoine**.

Enfin, la **définition du champ d'action** du réseau reste à préciser. Le terme "patrimoine" a été jugé trop vaste par certains participants. Il englobe le patrimoine matériel et immatériel, naturel et synthétique, mobile et immobile, monumental, industriel, maritime, archivistique... Une clarification semble nécessaire, avec une orientation possible vers le **patrimoine matériel**, afin de mieux cibler les expertises mobilisées et les projets soutenus.

### 3. Gouvernance et cadre décisionnel

La gouvernance du réseau doit être **claire, partagée et évolutive**, afin de garantir son efficacité, sa légitimité et sa capacité à s'adapter aux réalités du terrain. Elle repose sur une organisation en plusieurs niveaux, chacun ayant des rôles bien définis :

- **Un comité de pilotage (Copil)**, également appelé comité stratégique, constitue l'instance décisionnelle centrale du réseau. Il est chargé de définir les grandes orientations, de valider les projets structurants, et de garantir la cohérence des actions avec les objectifs du réseau. Il veille à la représentativité des membres (public/privé, disciplines, territoires) et peut s'appuyer sur des groupes thématiques ou des experts invités selon les sujets abordés. Il valide les nouvelles candidatures et rédige les feuilles de route. Il se dote lui-même de règles de gouvernance claires et partagées.
- **Une équipe de coordination**, opérationnelle, assure la mise en œuvre des décisions du Copil. Elle est responsable de l'animation du réseau, de la communication interne et externe, du suivi des projets, de la gestion des outils numériques, et de la veille sur les opportunités de financement. Elle peut être composée de personnels dédiés, de sous-traitants ou de membres volontaires, selon les moyens disponibles.
- **Des membres actifs**, engagés dans les activités du réseau : groupes de travail, manips exploratoires, relais territoriaux, actions de valorisation. Leur participation repose sur une logique de réciprocité, de contribution volontaire et de reconnaissance mutuelle des expertises.

Les décisions stratégiques du réseau doivent suivre un **cadre transparent et partagé**, incluant :

- Une procédure de **recrutement** des membres du réseau,
- Une **procédure de validation** des projets, fondée sur des critères clairs : pertinence scientifique, cohérence avec les axes du réseau, faisabilité, complémentarité des partenaires.
- Une **définition des responsabilités** dans chaque projet : coordination scientifique, gestion administrative, communication, valorisation.
- Un **processus de concertation** au sein du Copil, avec des règles de quorum, de vote ou de consensus selon la nature des décisions (stratégie, financement, diffusion).
- Une **charte de gouvernance**, précisant les engagements des membres, les principes d'équité, les règles de diffusion des résultats (open source, brevets, confidentialité), et les modalités de résolution des conflits.

Ce cadre doit permettre de concilier les logiques parfois divergentes entre les secteurs public et privé, en instaurant un climat de confiance, de respect mutuel et de bénéfice partagé.

La gouvernance du réseau doit rester **souple**, pour éviter les lourdeurs administratives et préserver la dynamique collective. La gouvernance doit garantir son efficacité, sa légitimité et sa capacité à s'adapter aux réalités du terrain. Une structuration progressive est recommandée :

- Créer un **site internet** et un **annuaire** partagé pour donner de la visibilité au réseau et à ses membres,
- Démarrer par des **conventions de partenariat** entre institutions, définissant les engagements et les responsabilités.
- Mettre en place des **outils collaboratifs** accessibles (plateforme numérique, annuaire, base de données).
- Organiser des **rencontres régulières**, en présentiel et à distance, pour maintenir le lien et favoriser l'émergence de projets.

Enfin, La gouvernance devrait également intégrer une **charte éthique**, précisant les valeurs partagées, les engagements attendus, et les règles de diffusion des connaissances. Cette charte permettra de prévenir les conflits d'intérêts, de garantir la protection des données, et de concilier les logiques parfois divergentes entre les secteurs public et privé (brevets, open source, valorisation), en valorisant l'engagement sincère des membres, en évitant les adhésions opportunistes, et en favorisant une culture du dialogue, de la co-construction et de la reconnaissance des savoirs.

Une chartre de gouvernance et une chartre éthique ont été définies lors de la réunion des membres fondateurs du réseau du mois d'octobre 2025 et présentées en annexe.

## 4. Formes organisationnelles possibles

La structuration du réseau peut prendre plusieurs formes, chacune présentant des avantages et des contraintes selon le degré d'institutionnalisation souhaité, les moyens disponibles et les objectifs à court et moyen terme. Les échanges issus des ateliers et du comité de pilotage ont mis en évidence la nécessité d'une **progressivité dans la mise en place**, afin de ne pas freiner la dynamique par une lourdeur administrative excessive.

### *Plateforme numérique collaborative*

Cette forme légère et évolutive constitue une **première étape réaliste**. Elle permet de :

- Faciliter les échanges entre membres ;
- Partager des ressources, des compétences et des appels à projets ;
- Mettre en visibilité les expertises et les initiatives locales ;
- Tester des outils de coordination avant une structuration plus formelle.

Elle peut être portée par une structure existante ou co-administrée par plusieurs partenaires volontaires. Elle ne nécessite pas de personnalité juridique propre, mais peut s'appuyer sur des **conventions de collaboration** entre institutions. Cette plateforme numérique collaborative peut s'initier en se limitant à une page internet et un annuaire des membres du réseau.

### *Association loi 1901*

Cette forme est **souple, démocratique et reconnue**, notamment pour la recherche de financements publics ou privés. Elle permet :

- De formaliser l'adhésion des membres ;
- De porter des projets collectifs ;
- De contractualiser avec des partenaires extérieurs.

Cependant, sa mise en œuvre implique :

- Une structuration juridique et administrative (statuts, bureau, assemblée générale) ;
- Un engagement fort et durable des membres actifs.

Dans le cas du réseau envisagé, une **vigilance particulière est nécessaire** : le comité de pilotage étant principalement composé de **fonctionnaires (État ou collectivités territoriales)**, ceux-ci ne peuvent pas toujours légalement exercer des fonctions de direction dans une association, notamment si celle-ci agit dans un champ professionnel proche de leur activité principale. En effet :

- Ils doivent exercer à **titre bénévole**, sans rémunération, sauf autorisation expresse ;
- Ils ne doivent pas siéger dans les organes décisionnels d'une association **subventionnée par leur propre institution** ou impliquée dans des projets qu'ils instruisent ;

- Toute situation de **conflit d'intérêts** ou de confusion entre leur rôle professionnel et associatif doit être évitée.

Il est donc recommandé, si une association est créée, de :

- **Désigner des membres non soumis à ces restrictions** pour les fonctions de président·e ou de trésorier·e ;
- Prévoir une **gouvernance partagée**, où les fonctionnaires peuvent contribuer à la stratégie sans porter la responsabilité juridique ;
- Envisager des **misés à disposition ou des congés d'engagement associatif**, encadrés par des conventions spécifiques, si une implication plus formelle est souhaitée.

Cette forme est donc difficilement envisageable à l'heure actuelle.

### *Consortium ou Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)*

Le **Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)** est une forme de structuration contractuelle développée notamment par le **CNRS**, permettant de rassembler des compétences scientifiques autour d'un projet commun, sans créer de nouvelle entité juridique. Il repose sur une **convention constitutive** qui définit les objectifs, les partenaires, les modalités de fonctionnement ainsi que les règles de diffusion et de valorisation des résultats.

Ce dispositif offre une reconnaissance **académique forte**, particulièrement dans le domaine de la recherche publique, et rend visible une collaboration structurée, facilitant l'accès à des **financements communs** (ANR, Europe, etc.). Il se distingue par sa **souplesse de fonctionnement**, n'étant pas soumis à une évaluation nationale comme les Groupements de Recherche (GDR), et peut intégrer des partenaires publics et privés dans une logique de **synergie interinstitutionnelle**.

Cependant, le GIS présente certaines contraintes. Ne disposant pas de **personnalité juridique**, ce sont les institutions partenaires qui s'engagent juridiquement, ce qui exige une **coordination rigoureuse**. Il repose généralement sur une structure porteuse, souvent le CNRS, ce qui peut poser problème dans le cas du réseau envisagé, dont les membres fondateurs, tels qu'**Arc'Antique**, ne relèvent pas du CNRS mais d'une collectivité territoriale, non habituée à ce type de fonctionnement.

La convention doit être particulièrement détaillée, notamment en présence de partenaires non scientifiques, afin d'éviter toute ambiguïté sur les objectifs, les résultats attendus et les modalités de valorisation. Chaque partenaire conserve la propriété de ses **résultats antérieurs**, mais les droits issus des travaux communs doivent être définis précisément (licences, confidentialité, valorisation industrielle). Le GIS implique également une **gouvernance partagée**, avec un mandataire désigné pour la gestion des moyens, et des règles strictes encadrant l'entrée ou la sortie de partenaires.

Dans le contexte du réseau **Grand Ouest des Sciences du Patrimoine**, cette forme juridique présente plusieurs freins à court terme. La nécessité d'un **porteur CNRS** complique la mise en œuvre du dispositif dans sa forme classique. De plus, la complexité juridique et administrative de la convention constitutive risque de ralentir la **dynamique initiale** du réseau. Le GIS semble davantage adapté à des projets de **recherche ciblés** qu'à une structure de coordination interdisciplinaire et territoriale comme celle envisagée ici.

### *Une structuration progressive et évolutive*

Lors des réunions du comité de pilotage, certaines formes ont été jugées difficiles à mettre en œuvre à court terme, il semble donc pertinent d'adopter une **approche graduelle** :

1. **De mettre en place une visibilité** via une page internet et un annuaire,
2. **Démarrer par une plateforme collaborative**, adossée à des conventions souples entre partenaires.
3. **Évaluer les besoins et les usages** au fil des projets et des mobilisations.
4. **Évoluer vers une forme associative ou institutionnelle**, si les conditions le permettent et si les membres en expriment le besoin.

Cette progressivité permet de **préserver la souplesse des relations informelles**, tout en posant les bases d'une coordination structurée, inclusive et adaptée aux réalités du terrain.

## 5. Financement et viabilité

La viabilité du réseau repose sur sa capacité à mobiliser **des ressources** adaptées à ses ambitions, tout en garantissant une gestion souple, équitable et collaborative. Le financement ne doit pas être envisagé comme

une finalité, mais comme un levier stratégique au service de la coopération, de l'innovation, de la valorisation des expertises et du rayonnement des projets. Pour cela, le réseau doit se doter d'une stratégie claire et plurielle, capable de répondre aux besoins variés de ses membres, qu'ils soient issus du secteur public, privé, associatif ou académique.

Plutôt que de se limiter à une logique de guichet, cette stratégie pourrait s'appuyer sur plusieurs leviers complémentaires :

- **La mobilisation de financements publics**, via des dispositifs régionaux, nationaux (ANR), européens (Interreg, Horizon Europe, FEDER), ou encore des appels à projets portés par les universités, les ministères ou les collectivités territoriales.
- **La constitution de consortiums pluridisciplinaires**, favorisant les réponses collaboratives à des appels à projets, en valorisant la diversité des expertises, des approches et des ancrages territoriaux des membres du réseau.
- **Le mécénat de compétences ou de moyens**, en partenariat avec des entreprises ou des fondations, permettant de soutenir des projets innovants ou atypiques, tout en valorisant le temps d'expertise offert par les membres.
- **La participation citoyenne**, dans une logique de science participative, pour appuyer des actions de médiation, de valorisation ou de transmission, et renforcer l'ancrage sociétal des projets.
- **L'accès facilité aux ressources humaines et techniques**, par le biais de stages, thèses, post-docs, ou d'équipements mutualisés, pour accompagner le développement des projets.

Pour renforcer l'efficacité collective, le réseau pourrait proposer un accompagnement au montage de projets, mutualiser les compétences en veille stratégique, en rédaction de dossiers, en gestion administrative et en ingénierie financière. Il pourrait également développer un **portail dédié aux financements**, centralisant les opportunités, les retours d'expérience, les outils pratiques, les contacts utiles, ainsi que des ressources pédagogiques sur les critères d'éligibilité, les bonnes pratiques administratives et les stratégies de réponse aux appels à projets.

Dans un contexte où les dispositifs de financement sont souvent complexes, sectoriels et peu lisibles, cette structuration permettrait d'éviter la dispersion, de réduire les découragements, et de renforcer la crédibilité des projets portés par les membres du réseau. Elle offrirait également une meilleure visibilité aux thématiques patrimoniales, parfois marginales dans les politiques de recherche et d'innovation, tout en favorisant l'émergence de projets originaux, interdisciplinaires et ancrés dans les réalités du territoire. Enfin, la reconnaissance institutionnelle du réseau, appuyée par des relais politiques et stratégiques sensibles aux enjeux patrimoniaux, pourrait renforcer sa légitimité et faciliter l'accès aux financements dans un contexte budgétaire contraint.

## 6. État actuel du fonctionnement du réseau

Depuis l'organisation de la première journée participative en décembre 2024, le réseau est entré dans une **phase de préfiguration**, marquée par la mise en place progressive de ses premières composantes structurantes.

- Un **comité de pilotage (Copil)** a été constitué, réunissant sept membres issus des structures fondatrices : trois représentants d'Arc'Antique (Département de Loire-Atlantique), deux de l'Institut des Matériaux de Nantes (IMN), un de l'École Centrale de Nantes et un de l'École Supérieure du Bois de Nantes. Ce comité assure la coordination stratégique, le suivi des premières actions (organisation des journées participatives) et la définition des orientations à court terme.

Afin de garantir une gouvernance claire et équitable, il est nécessaire de **définir un processus de validation des décisions** prises par le Copil. Cela inclut les choix stratégiques, l'approbation des projets, la gestion des ressources et les orientations thématiques. Ce processus pourrait s'appuyer sur des règles de quorum, des modalités de vote ou de consensus, selon la nature des décisions à prendre.

Il est également essentiel de **clarifier les rôles et responsabilités de chaque membre du Copil**, en distinguant les fonctions de coordination, de représentation, de suivi technique ou scientifique, et de communication. Cette répartition permettra d'éviter les déséquilibres, de valoriser les compétences spécifiques de chacun, et de fluidifier le fonctionnement du réseau.

- Le **financement** du réseau reste pour l'instant limité. Il repose principalement sur des **contributions**

**en nature**, telles que le temps de travail des membres du Copil ou la mise à disposition de lieux pour les événements (notamment la journée participative).

- Côté **outils numériques**, plusieurs éléments ont été amorcés : un **annuaire des membres**, une **liste de diffusion dédiée au réseau**, et une **plateforme de travail collaboratif** partagée entre les membres du Copil. Ces outils restent à consolider et à élargir à l'ensemble des membres. Deux priorités ont été identifiées pour renforcer la visibilité et l'accessibilité du réseau : la création d'un **site internet dédié** et l'ouverture d'une **page LinkedIn**, afin de faciliter la communication externe et la diffusion des actualités.
- Des **échanges constructifs** ont été engagés avec l'association **Pôle Patrimoine Pays de la Loire**, dans une logique de complémentarité plutôt que de duplication des initiatives. L'objectif est de **mutualiser nos efforts** et de faire converger les dynamiques existantes. Cette collaboration pourrait permettre au réseau d'intégrer l'annuaire du Pôle, de bénéficier d'un **espace dédié sur leur site internet**, et de s'appuyer sur leur **logistique et leur ancrage régional**. Les modalités précises de ce partenariat restent à définir, mais il représente une opportunité stratégique pour renforcer la légitimité et la visibilité du réseau dès sa phase de lancement.

Ces premiers jalons constituent une **base solide** pour envisager une structuration progressive, en cohérence avec les besoins exprimés lors de la journée participative de 2024, les ressources disponibles, et les ambitions collectives. Ils témoignent d'une dynamique déjà engagée, portée par une volonté partagée de construire un réseau opérationnel, ancré dans le territoire et ouvert à la diversité des acteurs du patrimoine.

---

# V. Feuille de route

---

La structuration du **Réseau Grand Ouest des Sciences du Patrimoine (GOSP)** repose sur une dynamique progressive, articulée autour de jalons clairs, d'alliances stratégiques et d'indicateurs de suivi. Cette feuille de route vise à garantir la cohérence des actions, à mobiliser les acteurs dans la durée, et à poser les bases d'une coordination pérenne.

## 1. Étapes clés du développement

La trajectoire du réseau peut être décomposée en cinq grandes étapes :

- **Diagnostic initial** : réalisé lors de la journée participative du 10 décembre 2024, ce temps d'échange a permis d'identifier les besoins, les attentes, les freins et les opportunités liés à la structuration d'un réseau patrimonial dans le Grand Ouest.
- **Structuration exploratoire** : en 2025, le comité de pilotage a engagé plusieurs actions concrètes : constitution du Copil, premiers outils numériques, définition des objectifs, amorce de partenariats, et rédaction du présent livre blanc.
- **Mobilisation élargie** : dès l'automne 2025, une phase d'ouverture est prévue, avec la diffusion du livre blanc, la création d'une page internet dédiée, et l'élaboration de l'annuaire des membres. Une deuxième journée participative en fin d'année permettra d'élargir la communauté et de valider les orientations.
- **Lancement opérationnel** : en 2026, le réseau pourrait formaliser ses modalités de fonctionnement (charte, conventions, gouvernance), structurer ses groupes de travail, et initier les premiers projets collaboratifs.
- **Évaluation et ajustement** : à horizon 2027, une première évaluation du réseau permettra de mesurer les résultats, d'ajuster les dispositifs, et de définir les perspectives à moyen terme.

## 2. Partenariats stratégiques

La réussite du réseau repose sur la capacité à tisser des **alliances structurantes** avec des acteurs complémentaires :

- Le **Pôle Patrimoine Pays de la Loire**, avec lequel une collaboration est en cours, offre un appui logistique, une visibilité régionale et un ancrage dans les dynamiques existantes.
- Les **établissements d'enseignement supérieur et de recherche** (Université de Nantes, IMN, École Centrale, ESB, Université de Nantes) sont des partenaires clés pour la formation, la recherche et l'innovation.
- Les **collectivités territoriales** et les **institutions culturelles** (Département, DRAC, musées) peuvent soutenir les projets, faciliter l'accès aux ressources et renforcer la légitimité du réseau.
- Les **entreprises spécialisées** et les **start-ups patrimoniales** peuvent contribuer par le mécénat de compétences, l'innovation technologique et la valorisation des savoir-faire.

## 3. Indicateurs de succès

Pour suivre l'évolution du réseau et en garantir la pertinence, plusieurs **indicateurs de succès** peuvent être définis :

- Nombre de membres actifs (individus et structures)
- Nombre de projets collaboratifs lancés
- Nombre de publications ou valorisations issues du réseau
- Nombre de partenariats formalisés
- Visibilité du réseau (site web, réseaux sociaux)

- Accès aux financements obtenus collectivement
- Participation aux événements (journées, ateliers, formations)

Ces indicateurs pourront être suivis annuellement et serviront de base à une évaluation collective.

## 4. Rétroplanning des étapes de création et développement du réseau : Une dynamique régionale inspirée et structurée

Inspiré par le succès du réseau DIM PAMIR en Île-de-France, le projet de création d'un **réseau local professionnel GOSP** a émergé en 2024, porté par la volonté de structurer les **collaborations régionales** existantes autour d'Arc'Antique. Les premiers échanges ont rapidement confirmé l'intérêt de cette initiative, lors de la première **journée participative** du 10 décembre 2024. L'enthousiasme des participants a marqué un tournant décisif, enclenchant la phase de **structuration**.

Un **comité de pilotage** a été constitué, et les premières actions ont été engagées : création d'un **annuaire** des membres, le développement d'une **plateforme collaborative** et mise en place de deux adresses email :

- L'une permettant de prendre contact avec les membres du comité de pilotage : [ouest-patrimoine-request@univ-nantes.fr](mailto:ouest-patrimoine-request@univ-nantes.fr)
- L'autre dédiée à la diffusion des informations : [ouest-patrimoine@univ-nantes.fr](mailto:ouest-patrimoine@univ-nantes.fr)

En parallèle, une collaboration étroite avec le **Pôle Patrimoine** est envisagée pour ancrer le projet dans le **tissu régional**.

L'année **2025** a été consacrée à la rédaction du **livre blanc**, à la définition d'une **charte de gouvernance** et d'une charte éthique, fondements essentiels pour assurer la **cohérence** et la **pérennité** du réseau.

La deuxième **journée participative**, prévue le 11 décembre 2025, visera à élargir la **mobilisation** et à valider collectivement les **orientations stratégiques**. Elle précèdera le lancement des **outils de communication** (site web, annuaire en ligne, page LinkedIn), qui renforceront la **visibilité** du réseau et favoriseront l'émergence de **projets collaboratifs**.

Le tableau ci-dessous présente les **principales étapes** du rétroplanning, articulées autour de **deux frises chronologiques** : l'une dédiée à la phase de **création** du réseau, l'autre à son **développement progressif**. Ce calendrier vise à **structurer les actions** à venir tout en laissant place à une **évolution souple et collaborative** du réseau.

| Étape  | Période       | Objectif                     |
|--|---------------|------------------------------|
| Deuxième journée participative                       | Décembre 2025 | Mobilisation élargie         |
| Validation du livre blanc                            | Décembre 2025 | Diffusion aux partenaires    |
| Création du site web, de l'annuaire et page LinkedIn | Début 2026    | Visibilité et communication  |
| Intégration au Pôle Patrimoine                       | Début 2026    | Ancrage régional             |
| Formalisation des conventions                        | Début 2026    | Structuration juridique      |
| Lancement des premiers projets                       | 2026-2027     | Mise en œuvre opérationnelle |
| Évaluation du réseau                                 | 2027          | Bilan et ajustement          |

# CHRONOLOGIE DE LA CRÉATION DU RÉSEAU GRAND OUEST DES SCIENCES DU PATRIMOINE



## Début

Lorem ipsum dolor sit amet,  
consectetur adipiscing elit.  
Aliquam non varius ipsum.



## Graines

1<sup>er</sup> Journée participative  
10/12/2024 - Musée Dobrée



## Eau

Création du Copil  
Avec Arc'Antique, IMN, EBS et  
École Centrale Nantes



## Lumière du soleil

Rédaction du livre Blanc



## Arbre

2<sup>ème</sup> Journée participative  
11/12/2025- ESB



## Jeune arbre

Création d'une chartre de  
gouvernance et d'une chartre  
éthique



## Germe

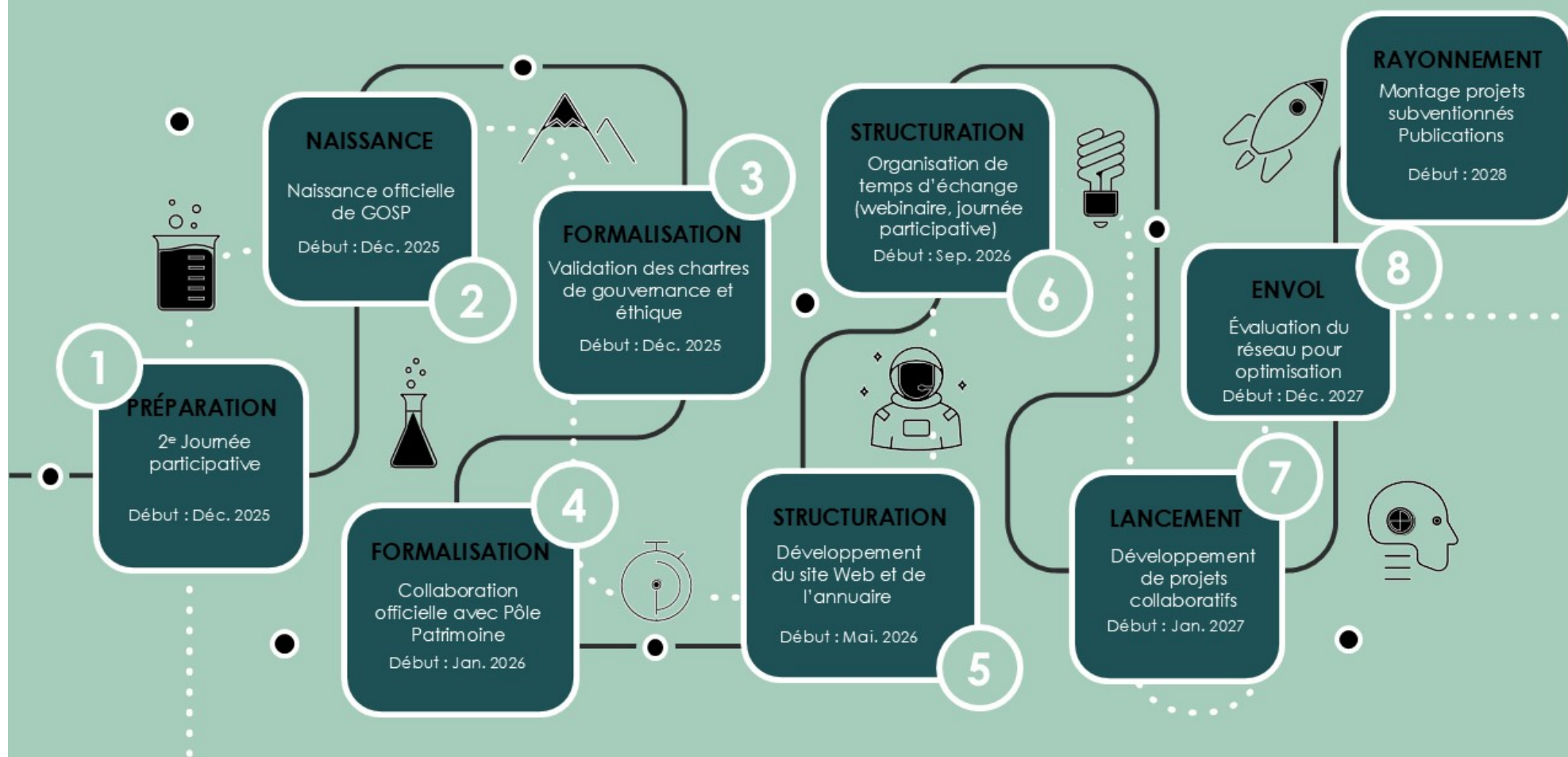
Synergie avec l'Association  
Pôle Patrimoine (annuaire et  
site web)



## Fruit

Naissance officielle du réseau  
Grand Ouest des Sciences du  
Patrimoine (GOSP)

# DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU GOSP



---

# Conclusion

---

La création d'un **réseau professionnel** dans les sciences du patrimoine représente une opportunité stratégique pour renforcer la **coopération** entre acteurs publics, privés, associatifs et académiques, autour d'enjeux communs de **préservation**, de valorisation et de transmission. Ce livre blanc a posé les fondations d'une démarche collective, en identifiant les **acteurs clés**, les synergies possibles, les objectifs partagés, ainsi que les modalités concrètes de structuration et de fonctionnement du réseau.

Au fil des chapitres, il est apparu que la réussite de ce projet repose sur plusieurs piliers : une **gouvernance souple** et inclusive, une stratégie de **financement plurielle** et proactive, une capacité à mobiliser les **expertises** et les ressources, et une volonté affirmée de favoriser l'**interdisciplinarité** et l'ancrage territorial. Le réseau ne doit pas seulement répondre aux besoins de ses membres, mais aussi anticiper les **évolutions** du secteur patrimonial, en s'adaptant aux contraintes institutionnelles, aux dynamiques de recherche, aux restrictions budgétaires et aux attentes sociétales.

Dans un contexte marqué par la **fragmentation** des dispositifs, la complexité des appels à projets et la marginalisation relative des thématiques patrimoniales, ce réseau peut devenir un **levier puissant** de structuration, de visibilité et d'innovation. Il peut contribuer à faire émerger des **projets originaux**, à renforcer la légitimité des démarches interdisciplinaires, et à défendre la place du patrimoine dans les **politiques publiques**.

Enfin, au-delà des outils et des dispositifs, c'est l'**engagement** des membres, leur capacité à coopérer, à partager, à construire ensemble, qui fera la **force du réseau**. Ce livre blanc est une invitation à cette **mobilisation collective**, pour que les sciences du patrimoine trouvent toute leur place dans les dynamiques de recherche, d'innovation et de société.

---

# VI. Annexes

---

|  |    |
|--|----|
| <i>Annexe 1- Programme de la journée participative 2024</i>                                | 28 |
| <i>Annexe 2- Bilan de l'atelier 1 : Un réseau, des réseaux</i>                             | 30 |
| <i>Annexe 3- Bilan de l'atelier 2 : Accès aux ressources et aux plateformes techniques</i> | 37 |
| <i>Annexe 4- Bilan de l'atelier 3 : L'objet patrimonial, support de recherche</i>          | 44 |
| <i>Annexe 5- Bilan de l'atelier 4 : Les modes de financement</i>                           | 54 |
| <i>Annexe 6- Bilan de l'atelier 5 : Public/Privé, comment collaborer ?</i>                 | 59 |
| <i>Annexe 7- Bilan participatif de la journée – Un succès si</i>                           | 70 |
| <i>Annexe 8- Chartre de gouvernance du réseau GOSP</i>                                     | 74 |
| <i>Annexe 9- Chartre éthique du réseau GOSP</i>  | 77 |

---

# *Annexe 1 – Programme de la journée participative 2024*

---

## Journée participative

### Réseau Ouest Patrimoine – Et si on collaborait ?

#### Musée Dobrée - Mardi 10 décembre 2024

8h30 – 9h00 : Café de bienvenue

9h05- 9h20 : Introduction

Dominique POIROUT, Vice Présidente Culture et Patrimoine et Jane ECHINARD, cheffe de service du Laboratoire Arc'Antique

9h20 – 9h30 : Un exemple nantais de collaboration avec le secteur 'Analyse', Charlène PELÉ-MEZIANI, chargée des analyses, Laboratoire Arc'Antique

9h30 – 9h40 : Un réseau professionnel : pour qui ? Pourquoi ?

Elodie GUILMINOT, chargée de la recherche, Laboratoire Arc'Antique

| 9h45-10h30 : SESSION 1 - RESEAU  | 10h45-11h30 : SESSION 2 - RESSOURCES   |
|--|--|
| L'exemple de la création d'un réseau dans le cadre d'un appel à projet européen: le projet PROCRAFT.<br><b>Elodie GUILMINOT</b>                                | Répondre aux questions analytiques grâce au réseau de collaboration: l'exemple du projet DeChalco<br><b>Aymeric RAIMON</b> |
| Domaine de recherche et d'innovation majeur (DIM) Patrimoines matériels – innovation, expérimentation et résilience (DIM PAMIR)<br><b>Laurence DE VIGUERIE</b> | L'Institut des Matériaux de Nantes Jean Rouxel: une convergence de compétences.<br><b>Maryline LE GRANVALET</b>            |
| Atelier 1 : un réseau, des réseaux?  | Atelier 2 : l'accès aux ressources et aux plateformes techniques   |

11h30 – 12h30 : Visite guidée du musée Dobrée

12h30 - 14h00 : Déjeuner libre

#### 14h15-15h00 SESSION 3 OBJET PATRIMONIAL

L'analyse par la méthode PIXE à haute énergie: application à la recherche de l'indium dans les monnaies d'argent nantaises (1550-1626)

**Gildas SALAUN**

Une mise en commun de compétence : le GIP ARRONAX  
**Ferid HADDAD**

Atelier 3 : l'objet patrimonial support de recherche

#### 15h00-15h45 SESSION 4 FINANCEMENT

Bio-traitement et application chimiométrique à la préservation du bois archéologique gorgé d'eau  
**Mathilde MONACHON**

Coopération pour les sciences du patrimoine au sein des réseaux publics **Sigrid MIRABAUD**

Atelier 4: les modes de financement

#### 16h15-17h00 SESSION 5 PUBLIC/PRIVE

Modélisation numérique pour la conservation-restauration. Retour d'expériences  
**Jane ECHINARD**

La communauté des humanités numériques, public/privé au service de la connaissance  
**Florent LAROCHE**

Atelier 5: comment collaborer ?

17h00-17h30 : Conclusion de la journée

## Intervenants.es(dans l'ordre des interventions):

**Dominique POIROUT**, Vice Présidente Culture et Patrimoine, Département de LoireAtlantique

**Jane ECHINARD**, cheffe de service, laboratoire Arc'Antique, Grand Patrimoine de LoireAtlantique

**Charlène PELE-MEZIANI**, ingénieure d'étude et adjointe cheffe de service, laboratoire Arc'Antique, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

**Elodie GUILMINOT**, ingénieure de recherche, laboratoire Arc'Antique, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

**Laurence DE VIGUERIE**, Chargée de recherche CNRS - LAMS

**Aymeric RAIMON**, Conservateur-restaurateur, Laboratoire Arc'Antique, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

**Maryline LE GRANVALET**, Directrice-adjointe de l'institut des matériaux Jean Rouxel de Nantes et coordinatrice de la plateforme PLASSMAT

**Gildas SALAUN**, chargé de collection, service conservation, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

**Ferid HADDAD**, Directeur GIP Arronax

**Mathilde MONACHON**, Enseignante chercheuse, École supérieure du bois

**Sigrid MIRABAUD**, Chargée de mission, Ministère de la Culture

**Jane ECHINARD**, cheffe de service, laboratoire Arc'Antique, Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

**Florent LAROCHE**, Enseignant-chercheur, École Centrale de Nantes



---

# *Annexe 2*

## *Bilan de l'atelier 1*

### *Un réseau, des réseaux*

---

Questions / Réponses collaboratives

# Quel intérêt de créer un réseau?



## Intérêt du réseau

- Connaître les acteurs
- Annuaire de contacts
- Vision en hauteur
- Structuration
- Décrocher des financements
- Synergie (lien en fonction des intérêts)
- Mutualisation des outils
- Mutualisation des RH
- Communication autour du réseau et dans le réseau • Reconnaissance d'une activité annexe pour un labo
- Officialiser une collaboration
- Accès à des corpus pour les labos d'analyses
- Éviter l'isolement
- Faciliter la connaissance des acteurs sur le territoire
- Croiser les intérêts des secteurs
- S'appuyer sur les acteurs locaux
- Structurer des liens existants et connaître les possibilités
- Se retrouver pour faire naître de nouvelles idées
- Interdisciplinarité = faire vivre l'objet selon les compétences scientifiques
- Sur le terrain – 1<sup>er</sup> ligne question

## Définition d'un réseau

- Référents / Coordinateurs
- Contacts
- Croiser les compétences
- Échanges et communication
- Réseau = Pluridisciplinarité
- Réseau = Compétences diverses
- Réseau = Structurer pour exister

## Ce qui faudrait définir pour créer un réseau

- Dimensions géographiques
- Dimension du patrimoine (Objet – Monument)
- La durée
- Les interactions Musée / Conservateurs-restaurateurs / Scientifiques
- Les rencontres physiques
- L'annuaire

# Quelles dimensions donner au réseau (géographiques, humaines, thématiques) ?



## **Dimension géographique**

- Proximité géographique – quel périmètre ?
- Périmètre régional / inter régional – conserver avec d'autres réseaux nationaux
- Englober d'autres réseaux dans ce réseau
- Le plus large possible
- Grand Normandie, Bretagne, jusqu'à la Rochelle
- Atlantique

## **Dimension thématique**

- Patrimoine Matériel / Immatériel
- Patrimoine Naturel / Synthétique
- Patrimoine Organique / Inorganique
- Patrimoine Mobile / Immobile
- Patrimoine Monumental / Objet (Petits / Grands)
- Patrimoine industriel
- Archives
- Spécificité locale = Patrimoine maritime
- Patrimoine maritime (+rurale, + religieux)
- Localement : faire le lien entre les besoins et les compétences disponibles

## **Dimension humaine**

- Partenariat
- Temps Productif ou non productif
- Bénévolat
- Temps RH dédié à l'animation

# Souhaiteriez-vous intégrer un réseau existant ou préférez-vous créer une nouvelle structure ?



## Choix d'une nouvelle Structure

- Création d'une nouvelle structure (positionnement majoritaire)
- Intégrer un réseau existant mais lequel
- Formaliser des réseaux informels
- Créer des connexions entre les structures
- Développer les contacts d'Arc'Antique
- Plusieurs réseaux existent dans l'Ouest, Fédérer des partenariats et des réseaux existants
- Création d'une structure hors mur

## Réseaux existants

- Pas connaissance de réseaux existant dans le grand Ouest
- Identifier les réseaux existant en région
- Branche régionale d'un réseau national
- ☒ méconnaissance des réseaux existants

## Nouvelle Structure

- Idéalement une nouvelle structure régionale
- Nouveau réseau au vu des compétences locales
- Créer un réseau local Grand Ouest
- Réseau régional à créer en lien avec le national
- Si nouvelle structure, quel financement possible?
- S'inspirer des réseaux existants
- Différents métiers avec problématiques qui peuvent mises en commun

## Nouvelle Structure – Synthèse

- Besoins et compétences au niveau local mais pas de spécificité (sauf patrimoine maritime)
- Intérêt de réseau local : pratique et plus de poids au niveau national

## Type de Structure

- Consortium
- Réseau scientifique

# Définir les termes «réseau», «ouest» «patrimoine». Pour vous quel nom donneriez-vous au réseau ?



## Terme « Réseau »

- Mutualisation
- Échanges
- Collaborations

## Terme « Ouest »

- Bretagne, Bretagne à 5
- Pays de Loire
- Normandie
- Poitou Charente ?

## Terme « Patrimoine »

- Privé / Public
- Public : Protégé = Musée de France / Monument Historique
- Associatif ?

## Critères pour nommer le réseau

- Nom évocateur pour le Grand Public
- Éviter les acronymes
- Utiliser en sous-titre les mots clés R&D et Analyses, Études, Innovation
- Terme Patrimoine est trop large, nécessité d'un sous-titre // Faut-il être plus précis dans le titre sur le domaine visé?
- Mots clés : Études, Objets, Restauration, Conservation, Bâti

## Noms potentiels

**ROP** Réseau Ouest Patrimoine

**CESPOF** Consortium d'Expertise des Sciences du Patrimoine de l'Ouest de la France

**RESPO** Réseau d'Experts Scientifiques du Patrimoine Ouest

**RSP** Réseau Sciences du Patrimoine

**RO** Conservation Patrimoine



# Bilan

## L'intérêt d'un réseau

L'ensemble des participants à la journée a exprimé son **intérêt** à intégrer un **réseau** autour des sciences du patrimoine. Le principal intérêt d'un réseau est de mieux **se connaître** au travers d'un annuaire ou d'évènements. La **pluridisciplinarité** des acteurs permet de croiser les regards et les **compétences**, d'enrichir ainsi les connaissances d'un patrimoine au travers des expertises de chacun. L'interdisciplinarité de ce réseau peut faciliter l'accès à des corpus pour les laboratoires d'analyses, et réciproquement. Ces **échanges** permettraient d'éviter l'isolement, et même de faire émerger de nouvelles idées. Cette **synergie** pourrait faciliter l'obtention de financement.

Un réseau permettrait aussi de donner une meilleure visibilité à des liens déjà existants, de reconnaître des activités annexes pour un laboratoire, voire d'officialiser ces coopérations. Il permettrait de **structurer** les collaborations actuelles, et de créer de nouvelles possibilités de partenariats. Ces partenariats pourraient être une opportunité pour **mutualiser** nos outils (équipements) ainsi que nos ressources humaines.

Un réseau peut favoriser la communication sur une thématique patrimoniale au sein du réseau, mais aussi au-delà du réseau.

## Quel réseau?

A la question préférez-vous intégrer un réseau déjà existant ou créer un nouveau réseau, de nombreux participants ont répondu « la création d'un réseau », notamment à cause de leur **méconnaissance** des réseaux existants. Certains proposaient de fédérer les réseaux de l'Ouest, d'autres de créer une branche régionale à un réseau national. L'option de créer une **nouvelle structure** est aussi très ouverte. Ce réseau pourrait représenter les connexions entre les structures, ou juste formaliser les réseaux informels déjà existants, ou créer une entité hors mur rassemblant les compétences de chaque partenaire. Le type de structure n'a pas non plus été défini, seules les notions de consortium ou réseau scientifique ont été évoquées.

Mais pour définir un nouveau réseau, tous étaient d'accord qu'il était nécessaire de définir sa dimension géographique, sa dimension thématique, les interactions possibles au sein du réseau



# Bilan

## Un réseau pour quelle dimension géographique

La dimension géographique souhaitée pour ce réseau varie fortement du **très locale** (région nantaise) ou **régional** (Pays de Loire – Bretagne) au très grand Ouest avec la **façade Atlantique** (Du Poitou-Charente à la Normandie). La dimension géographique dépend aussi des interactions avec d'autres réseaux, mais certains ont souligné **la force du réseau local**. La proximité peut faciliter des accès et des échanges, et rendre ce réseau **pratique** et **efficace**.

## Un réseau pour quelle dimension thématique

La thématique du patrimoine est très vaste, elle englobe le Patrimoine Matériel et Immatériel, le Patrimoine Naturel et Synthétique, le Patrimoine Mobile et Immobilier, le Monumental et les Objets, mais aussi le Patrimoine Industriel, les Archives et le Patrimoine Maritime souvent associé à notre région. La notion du Patrimoine évoque aussi la notion de Public / Privé. Le Patrimoine Public concerne le patrimoine protégé via les Musées de France ou les Monuments Historiques. Le Patrimoine Privé peut aussi être géré par le milieu associatif. Le terme de Patrimoine a été jugé trop large et semble nécessiter une définition plus précise du champ d'action souhaité au sein du réseau, comme par exemple l'étude du **patrimoine matériel**.

## Un réseau pour quelle dimension humaine

La dimension humaine du réseau décrit les interactions possibles au sein du réseau. Le réseau pourrait exister au travers d'échanges, de **collaborations** ou de partenariats. Ce réseau pourrait favoriser la **mutualisation** d'équipements ou de compétences, avec des temps productifs ou non productifs (manips exploratoires). Le réseau peut faire appel à du **bénévolat**, mais il semble nécessaire qu'un temps RH soit dédié à l'animation du réseau.

## Un nom pour le réseau

Bien que certains souhaitent éviter les acronymes, les seuls noms proposés sont des acronymes :

**ROP** – Réseau Ouest Patrimoine

**RESPO** – Réseau d'Experts Scientifiques du Patrimoine Ouest

**RSP** - Réseau des Sciences du Patrimoine

**ROC** – Réseau Ouest Conservation du Patrimoine

**CESPOF** – Consortium d'Expertise des Sciences du Patrimoine de l'Ouest de la France

---

# *Annexe 3*

## *Bilan de l'atelier 2*

### *Accès aux ressources et aux plateformes techniques*

---

Atelier Valises et Ballons

# Comment donne-t-on accès aux ressources (patrimoniales, techniques...)?

## Patrimoine

- Base de données des musées
- Bases nationales (POP)
- Accueil en réserve (choix des corpus)
- Mise en relation au CRMH, CAO, SRA
- Repérage des collections



## Technique

- Catalogue de ressources (à quoi / en quoi c'est utile)
- Partage d'exemples
- Retex

### Outils :

Plateforme collective - Site Web Charte (outils)

Créer une ressource numérique : science ouverte

Conseil scientifique (avoir / donner du crédit)

Plateforme pour la mise à dispo d'objets ? Appel à candidat ?

Plateforme partagée ?

Via formulaire / vrai avec réponse dans la semaine

## Ressources H

- Domaine de la CR
- Spécialités des conservateurs / musées
- Compétences scientifiques et analyses
- Compétences admin et logistiques (Montage projet, financement)



## Les freins du réseau

- Acculturation : Vocabulaire et langage
- Coûts des analyses
- Ressources à dispo (RH qui répartie les demandes...)
- Leadership / pilotage animation
- Transports (corpus / RH)
- Retour des analyses sur l'objet (partenariat)
- Accès pour objets
- Cadre réglementaire (marché public...) => convention pour assurer de correspondre à la charte du réseau
- Valeur patrimoniale, d'assurance
- Délai de réponse
- Délai de traitement / de réponse long
- Insertion dans les problématiques en cours autres que liées au patrimoine
- Liste / connaissance des équipes / équipements (dispo)
- Propriété intellectuelle ?

## Ce que peut apporter le réseau :

- Local : facilité d'accès géographique
- Valorisation (scientifiques / RH), publications, conférences
- temps d'échange pour faire ressortir les questions
- Donner quota de temps aux partenaires
- visibilité des ressources
- Troc de compétences
- Proximité
- Modèle mixte : pas que presta (via cotisations ?)
- Appels d'offres de problématique avec étudiants
- Base de données
- Doc et archives = consultation facile
- Nécessite une bonne connaissance du réseau
- Accès numérique ET physique

## Comment donne-t-on accès aux ressources (patrimoniales, techniques...) ?

### Bilan

Le réseau local peut apporter une facilité d'accès géographique (**proximité**) et une **réactivité** non négligeable (réponse dans un temps défini raisonnable). L'accès doit être tant **numérique** et **physique** et facile. Pour cela, les ressources doivent être visibles et accessibles sous plusieurs modèles administratifs afin de répondre à tous les acteurs.

Comment :

La **ressource numérique** est l'outil favorisé (plateforme collective, site web). L'objectif serait de mettre en évidence les compétences et techniques disponibles. Des appels à projets / candidats pourraient aussi être partagés. Un **conseil scientifique** pour discuter des mises en ligne est proposé (conseil par thème / compétence...).

Un **temps d'échange** / une réunion préliminaire peut être proposé avant chaque accès afin de bien définir le besoin.

Cet accès que peut tant reposer sur du troc de compétences aussi.

Contraintes :

Le **délai de réponse** est un point important. Quel que soit l'outil, celui doit permettre des **réponses efficaces** (via formulaire simplifié ?). Un **cadre/ une charte** sur l'accès à ces techniques est indispensable afin de prendre en compte les règles des entités partenaires (propriétés intellectuelles, valorisation...) ainsi que les **contraintes** liées aux RH et aux objets. Il doit autoriser un temps minimum de RH pour répondre aux demandes. Une attention doit être portée sur la **définition des mots** «accès» «ressources».

## Quelle est la place des manips exploratoires dans un réseau professionnel ?



Recherche fondamentale  
Recherche appliquée  
Réseau n'est pas forcément = projet = visibilité  
connaissance



### Les freins aux manips exploratoires

- Nécessite la volonté de l'institution / de l'équipe
- Manque d'anticipation (temps et financement)
- Temps de recherche, biblio, manip et tests non rémunérés (quid des indépendants)
- Qui encadre les manips exploratoires ?
- Qui déclenche le projet :
- Besoin en conservation, CR  
(ne doit pas être le seul déclencheur)
- Besoin en support pour tester une technique, une méthode
- Dynamise utile
- S'inspirer de ce qui existe

### Ce que peut apporter le réseau :

- Indispensable
- Avoir des données pour des demandes des financements / convention
- Mise en place des protocoles
- Aider à préciser la question : méthode possible à définir
- partage les réflexions pour mettre en commun les questions et résultats
- Aide à créer des collaborations / trouver partenaires / ident ressources
- Agir avant que ça rentre en collection
- Devenir réactif grâce au réseau local
- Justifier le temps passé / les demandes de projets futurs
- Structure souple; terreau du projet
- Améliorer les compétences
- Pour nourrir les projets de recherche ambitieux

## Quelle est la place des manips exploratoires dans un réseau professionnel ?



### Bilan

Les manips exploratoires (à définir) peuvent correspondre à de la recherche fondamentale ou appliquée. Elles demeurent **indispensables** car permettent de **collecter des données**, mettre en place des protocoles et **partager** des réflexions et des résultats, **identifier des compétences** et des **partenariats** afin de créer des collaborations et justifier des demandes de financement. Le réseau au travers de ces manips permettrait d'apporter de **visibilité** et de la **connaissance** des expertises scientifiques et humaines.

En revanche, cela est nécessite de la **volonté** des institutions et des **personnes** pour s'y investir. C'est un premier investissement (recherche biblio, premières manips) souvent non rémunéré et peu valorisé (quid des indépendants).

Une question est posée sur **l'encadrement** de ce type de manips et de qui déclenche le projet ?

## Sous quelle forme admin et juridique peut-on avoir accès aux ressources ?



### Contraintes du réseau

- Question des assurances ?
- Accès à qui ? Pas au public
- Délai de réponse, Inertie admin
- RH disponible (gestion du réseau) et Infrastructure porteuse
- Tarification selon statut à définir
- Doit simplifier les procédures
- Appel à projet / cadre contraignant
- Concurrence
- Fonctionnement dans la durée ?
- Règles de conduite
- Convention = lourdeur admin non rémunéré et bcp de temps investi



### Ce qu'apporte le réseau

- Objectifs et Formats
- Assurer un statut pour plus de liberté d'action
- Plusieurs formats (convention à minima) : partenariat / prestation / bourses / Convention / Accord de collaboration / partenariat pour partage des tâches / bipartie / associatif
- Qui des accès : cotisation individuelle ? J'adhère au réseau si je peux être contributeur ou Je peux avoir accès aux ressources si j'adhère au réseau
- Syndicat entreprise de restauration (MH)
- Réseau pole patrimoine
- Donner un cadre avec tous les acteurs
- Intégrer association pour s'occuper des cotisations ?
- Garder la souplesse des relations informelles
- Collaboration : valorisation par publications scientifiques : gratuit
- Presta à payer en cas de commercialisation
- Échange d'expérience
- Valorisation des résultats / | compétences gratuit / réduction
- Simplification conseil
- Partenariat pour projet de recherche commun

## Sous quelle forme admin et juridique peut-on avoir accès aux ressources ?



### Bilan

La forme juridique et admin semble **indispensable** afin d'apporter un **cadre concis** avec des **règles de conduite** définies (une convention à minima).

Cette forme ne doit pas **alourdir les démarches** et ainsi **étouffer les ambitions**. Elle doit être conserver la **souplesse** des relations informelles et permettre une certaine **réactivité** (limiter l'inertie administrative) et un **accès** à toutes formes de partenariat pour inclure tous les acteurs (procédures simples et adaptées).

Les formes proposées :

- Accord de collaboration / Convention (- souvent lourdeur admin non rémunéré)
- Partenariat
- Prestation
- Bourses
- Associatif
- Syndicat entreprise de restauration

Question **d'adhésion** :

« J'adhère au réseau si je peux être contributeur ou Je peux avoir accès aux ressources si j'adhère au réseau ».

- Cotisation individuelle (étude de la tarification selon intérêt / participation / objectif) en partant de la gratuité
- Grille selon valorisation (commercialisation, publications...)

Question de **qui porte** et comment ?

---

*Annexe 4*

*Bilan de l'atelier 3*

*L'objet patrimonial, support de  
recherche*

---

Atelier tourne la table

# Comment un projet de recherche permet de montrer l'excellence du Grand Ouest?

## Dimension régionale/territoriale

- Objets emblématiques du territoire (potentiel en termes de communication)
- Projets de recherche sur des thématiques/du patrimoine local
- Mise en valeur des compétences régionales
- Échelle locale et internationale
- Par ancrage dans le réseau territorial et la qualité de communication entre chercheurs, suivi d'une valorisation
- Projet mené sur un sujet local => mer/spécificité régionale
- Espaces régionaux spécifiques: lac de Grand Lieu, Marais de Brière
- Objet local
- Témoin d'un savoir faire
- Historique de la région
- Locale

## Compétences et expertises

- Expertise des partenaires locaux publics/privés
- Montrer les capacités d'innovation (sujet/technique) du territoire
- Sa qualité
- Constitué de professionnels et scientifiques
- Mise en valeur des compétences régionales
- Innovation
- Expérimentation
- Par ancrage dans le réseau territorial et la qualité de communication entre chercheurs, suivi d'une valorisation
- En étant différenciant, par les méthodes ou moyens mis en œuvre
- Témoin d'un savoir faire
- Compétences
- Instrumentalisation
- Associer les compétences/expertises
- L'émergence des projets d'envergure nationale et européenne
- Diversité et complémentarité des compétences
- Synergie via collaborations interdisciplinaires => nouvelles voies de recherche
- Richesse pluridisciplinaire de la région
- Compétences et équipements uniques
- Interdisciplinarité
- En faisant des restaurations impossibles ou non faites ailleurs

# Comment un projet de recherche permet de montrer l'excellence du Grand Ouest?

## Valorisation et rayonnement

- Les diffuser à l'échelle nationale/internationale
- Rayonnement
- Diffusion/médiation
- Mise en valeur des compétences régionales
- Diffusion connaissances
- Expositions
- Par ancrage dans le réseau territorial et la qualité de communication entre chercheurs, suivi d'une valorisation
- Publication scientifique
- Dynamisme du réseau
- Communications scientifiques
- L'émergence des projets d'envergure nationale et européenne
- Publications/communications
- En diffusant le résultat de ces recherches, en la valorisant plus largement que dans une seule discipline

## Acteurs du réseau

- Expertise des partenaires locaux publics/privés
- Fédérer
- Constitué de professionnels et scientifiques
- Capacité à se fédérer
- Associer les compétences/expertises
- Associer chacun à l'histoire de l'humanité
- En associant l'université: master, doctorat
- Synergie via collaborations interdisciplinaires => nouvelles voies de recherche
- Nombreux acteurs

## Dimension sociale

- Impact sociétal fort
- Communication vers les scolaires et vers le grand public
- Médiation auprès du grand public
- Intérêt historique

## Bilan

La région et le territoire du Grand Ouest est **riche en histoire**. Cela s'illustre avec des **objets emblématiques**, qui ont pu faire des cas d'étude et de conservation. Cela a aussi été permis par des compétences présentes sur le territoire et un ancrage fort de certains laboratoires et collaborations déjà existantes. Mais au-delà des objets, des lieux spécifiques et remarquables de la région pourraient aussi être étudiées pour leur conservation.

Les projets passés ou ceux à venir ne sont réalisables que par **la synergie des acteurs engagés** sur le territoire. Il existe déjà de **nombreuses compétences et expertises** dans le Grand Ouest, humaines et matérielles, dans diverses disciplines, qui ont pu être associées pour travailler ensemble sur des problématiques communes. Le patrimoine et sa préservation sont **ancrés depuis longtemps** dans le Grand Ouest et ce réseau fédérerait encore plus ce qui existe déjà.

Les projets font l'objet de **valorisation**, aussi bien via des publications scientifiques, que d'articles dans les journaux ou des expositions, avec une ouverture vers le **grand public**. Cette valorisation auprès du grand public est assez simple, car il existe une appétence pour le patrimoine ainsi que l'Histoire, ce qui facilite de partager les connaissances et projets du Grand Ouest dans le domaine du patrimoine.

Une valorisation auprès des **scolaires** est déjà mise en place et doit se maintenir, pour faire découvrir les métiers du patrimoine et de la conservation-restauration.

## Quels seraient selon vous les axes de recherche du réseau (en donner 3)?

### ***Caractérisation des matériaux***

- Analyse
- Recherche sur les matériaux => question du développement durable?
- Datation
- Recherche fondamentale et recherche appliquée aux prestations
- Compréhension des produits de corrosion, dégradation
- Protocole expérimental
- La physique nucléaire
- Mise en place de procédure pour traiter les objets du patrimoine
- Nouvelles méthodologies d'analyse
- Recherche de nouveaux matériaux en lien avec l'environnement
- Protocoles d'analyse
- Développement de nouvelles méthodes d'études
- Mise en place de protocoles facilitateurs de la recherche
- Mener des expérimentations et développer de nouvelles techniques de CR
- Connaissance des matériaux
- Durabilité des matériaux
- Corrosion
- Méthodes et moyens de contrôle/analyses non destructives
- Développement d'outils portatifs utilisables sur site
- Caractérisation des matériaux, particulièrement les matériaux ajoutés à l'objet par des restaurations anciennes
- Instrumentation (aide)
- Caractérisation physique et chimique
- Identification des matériaux, techniques et produits d'altérations et de restauration

### ***Numériques et logiciels***

- Rôle de l'IA en sciences du patrimoine, CR, gestion de collections
- Veille documentaire: biblio...
- Plateforme numérique
- Base de données d'articles publiés dans le domaine recherché
- Développement d'outils/matériels/logiciels pour répondre aux besoins spécifiques du domaine
- Documents historiques sur le patrimoine

## Quels seraient selon vous les axes de recherche du réseau (en donner 3)?

### **Base de données**

- Créer un annuaire sur les compétences (type annuaire FFCR)
- Réseau de compétences horizontales
- Structure de soutien
- Accompagnement, enseignement, conseil
- Action pour lexique et vocabulaire
- Base de données de contacts professionnel

### **Valorisation**

- Valoriser les outils, les projets, les actions de médiation
- Enrichissement
- Valoriser la CR pour le grand public
- Faire connaître les métiers de la CR

### **Domaines d'action**

- Conservation restauration
- Détection de sites
- Patrimoine immatériel • CR et Archéologie
- Intelligence artificielle
- Sciences humaines/histoire objet
- Histoire et contexte socio-économique
- Histoire des techniques et de la création des objets
- De sa conception au musée
- La vie de l'objet
- Études technologiques de savoir-faire régionaux
- Aide à la recherche des conservateurs-restaurateurs pour les matériaux
- La connaissance des matériaux
- Sciences du patrimoine
- Archéométrie
- IA appliquée aux objets
- Histoire et préhistoire
- Déroulement de la vie de l'objet: toutes les étapes (matériaux ++)
- Patrimoine maritime
- Mégalithisme
- Environnement salin

## Bilan

Il ressort des ateliers 5 axes potentiels pour le réseau:

- Caractérisation des matériaux: analyse, équipements, durabilité, émergence de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux, pluridisciplinarité, compréhension des matériaux (corrosion, dégradation, restaurations précédentes...)
- Domaine de recherche: conservation-restauration, archéologie, archéométrie, environnements marins, sites, histoire des objets, connaissance et vie des objets, intelligence artificielle?
- Numérique: logiciels pour répondre aux problématiques, intelligence artificielle appliquée au patrimoine, base de données documentaires et d'articles commune à tous, site web du réseau
- Base de données: acteurs du réseau via un annuaire, vocabulaire et lexique commun, structure de soutien, connaître les compétences de chacun • Valorisation: projets menés, faire connaître les différents métiers

## Quelle plus-value apporte la dimension patrimoniale ?

### ***Dimension historique (régionale et nationale)***

- Richesse, diversité des compétences, échanges
- Biens communs
- Sauvegarde
- Intérêt personnel pour l'histoire
- La dimension historique d'une culture, d'un pays...
- De nouvelles perspectives de recherche
- Curiosité
- Ancrage dans un territoire
- Développement d'expertises via de nouveaux objets
- Connaissances historiques
- Connaissance du contexte matériel et immatériel d'une région, territoire, lieu
- Temporels à autre que celle de l'étude (?)

### ***Travailler ensemble***

- Motivation du personnel
- Partenaires de l'innovation donc une image dynamique tournée vers l'avenir
- Intérêts communs
- Complémentarité
- Interdisciplinarité
- La dimension pluridisciplinaire (recherche, conservation, restauration, application)

### ***Excellence française***

- Valorisation savoir-faire français à l'international
- Un savoir-faire français reconnu (le patrimoine, sa valorisation) en lien avec le tourisme
- Le prestige
- Dimension nationale/culture française à travers le monde
- Politique
- L'évocation symbolique
- La puissance d'évocation culturelle

## Quelle plus-value apporte la dimension patrimoniale ?

### ***Dimension sociale***

- Côté « glamour », prestige auprès du public, de la presse, des politiques
- Interdisciplinarité
- Le patrimoine fédère une société
- Une facilité à valoriser les résultats auprès du public ce qui permet également une facilité à se faire financer par les collectivités intéressées par ce levier/moteur d'intérêt
- Échanges de compétences
- Une ouverture d'esprit
- Une culture augmentée
- Identification personnelle et socioculturelles
- Originalité (vs sciences dures)
- Une reconnaissance générale

### ***Dimension culturelle***

- Rayonnement
- Universalité
- Valorisation, diffusion
- Une meilleure connaissance d'un patrimoine commun
- Permettre une pérennité du patrimoine à chaque niveau
- Valorisation des connaissances
- Une visibilité plus grande (public, politique, locale)
- Proximité avec les habitants
- Belle histoire
- Possibilité de valoriser la dimension culturelle
- Visibilité et impact social
- Dissémination facilitée auprès du grand public
- Science ouverte au grand public
- Visibilité
- Vulgarisation
- Le patrimoine est un sujet que le grand public apprécie et donc permet de donner une image positive à l'institution (voir Notre Dame!)

## Bilan

La première plus-value du patrimoine est **l'intérêt général de l'Histoire**, aussi bien régionale et nationale, c'est un sujet commun à de nombreuses personnes, comme le souligne la **pluridisciplinarité** des acteurs des différents projets. Cet intérêt permet une **sauvegarde** des biens historiques, qui reflètent la **richesse** du territoire.

Cet intérêt rassemble donc autour d'une passion commune. Cela est un levier pour **travailler ensemble**, comprendre les enjeux de la conservation-restauration et ainsi maintenir les richesses du territoire.

Cela permet aussi de montrer le **savoir-faire et l'excellence français**, avec un rayonnement à différentes échelles (de locale à internationale). En effet, la culture et le patrimoine français est mondialement connu, et apporte une image de prestige et de glamour dans les consciences. L'évocation de symboles forts de la France (ex: Notre Dame) a un impact social, culturel mais aussi politique.

Ces impacts se voient par la **curiosité** du grand public lors d'exposition valorisant des projets de conservation-restauration. Ils permettent de mieux connaître le territoire environnant, d'avoir une **proximité** avec ce patrimoine et le voir se **pérenniser**.

## Bilan général

Via l'objet patrimonial, on peut voir que le domaine du patrimoine et de la conservation-restauration est fortement ancré dans le Grand Ouest.

Il permet l'interdisciplinarité sur les projets menés et à venir, rassemblant les compétences et expertises présentes sur le territoire. Cette passion commune favorise l'envie de travailler ensemble et la synergie entre différents domaines (sciences dures, sciences sociales, histoire, musées, conservateurs...).

En se réunissant dans un même réseau (ROP), on faciliterait la connaissance autour des objets patrimoniaux du Grand Ouest : leur histoire, leur état et que peut-on faire pour les préserver, quelles sont les méthodes les plus adaptées pour répondre à la problématique?, qui peut m'aider, me soutenir sur ce projet? DE nouvelles questions émergent et donnent de nouvelles directions de recherche (développement durable, intelligence artificielle).

Enfin, l'objet patrimonial fait ressortir la grande richesse du territoire et l'appétence culturelle, comme observé lors des valorisations auprès du grand public. Le côté culturel attire toujours, montrant aussi l'intérêt des locaux sur l'histoire de leur région et de la conserver.

---

# *Annexe 5*

## *Bilan de l'atelier 4*

### *Les modes de financement*

---

FFOM (Forces, Faiblesse, Opportunités, Menaces)

# Comment ce réseau peut soutenir financièrement des projets de recherche (stages master, ...) ?

## Forces

- Mise à disposition de jours de recherche au sein d'une Institution
- Facilité l'accès à des équipements
- Soutien d'accueil de stagiaires (temps ou frais de financement)
- Mutualisation (moyens, compétences...)
- Apport de crédibilité via le réseau
- Interconnaissances et Interdisciplinarités grâce au réseau
- Sujets originaux
- Mettre en commun une liste de sujets de recherche et les diffuser pour les proposer aux étudiants
- Visibilité des réseaux
- Appel d'offre commun
- Proposer des sujets financés
- Diversité des thématiques
- Mise à disposition de corpus / objets
- Interdisciplinarité
- Orientation dans le choix des sujets

## Opportunités

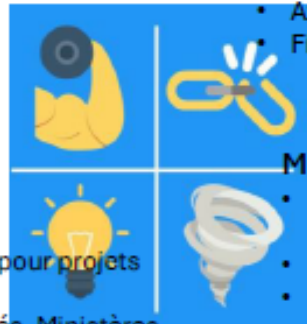
- Bourses (stages, thèse, RH...)
- Subventions
- Adaptation et Innovation des équipement pour projets Patrimoine
- Projets collaboratifs (Fondation, Universités, Ministères (Cultures, ESR))
- Attractivité des projets Patrimoine pour obtenir des financements
- Dons, Bénévolat, Alternance
- Création de spécialisation en études Sup
- Nouvelles technologies
- Répondre aux besoins en lien avec les pratiques professionnelles
- Création
- Pour des entreprises extérieures au patrimoine, le réseau peut répondre à des demandes
- Infrastructures, confort de travail
- Avantages en nature (accès bureau...)
- Plus on est nombreux, plus on est fort (réseau Patrimoine)
- Appel Mutuel
- Entraîner des industriels intéressés
- Proximité des établissements d'enseignement sup
- Connexions aux réseaux Pro (poste RH, post-doc)
- Attractivité des thèmes proposés
- Défiscalisation des investissements privés pour le patrimoine
- Opportunité d'avoir du temps d'analyse réservé pour le réseau

## Faiblesses

- Épuisement dans gestion du réseau
- Lourdeurs administratives
- Délais
- Manque de rentabilité
- Complexité des sujets
- Bénévolat
- Manque de culture du « mode projet » commun à plus d'institutions
- Manque de crédit financier
- Manque de temps / Disponibilité
- Éparpillement des partenaires du projet
- Concurrence
- Traduire de façon pédagogique des sujets pointus et complexes
- Visibilité de la thématique
- Axe patrimoine non prioritaire
- Financement / Fragilité financière

## Menaces

- Risque de créer une usine à gaz pour peu de financements
- Lourdeur administrative
- Concurrence
- Pas de candidats (stages)
- Réduction des budgets
- Précarisation des métiers
- Patrimoine qui n'est pas au cœur des politiques de structure de recherche
- Éthique des financements
- Propriétés intellectuelles
- Cadre juridique
- Ne s'intéresser qu'aux sujets prestigieux
- Ne pas financer des projets pour les bonnes raisons (conflits d'intérêts, réseau privé ...)
- Absence de continuité / Pérennité
- Vieillesse des équipements
- Besoin de rentabilité obligatoire des plateformes
- Politique budgétaire



# Comment identifier les sources de financement ?

## Forces

- Mutualisation des connaissances de possibilités de financements via les partenaires du réseau
- Interconnaissances et Interdisciplinarités grâce au réseau
- Chaine de compétences complète et complémentaire
- Expertise en recherche de financement (mécénat, appels à projet, bourses, fonds européens, ....)
- Possibilité de valoriser les résultats (expo, publications, couvertures presse...)
- Communications entre acteurs
- Connaître les mécanismes de financement (équipe commerciale de certains partenaires)
- Nombre de personnes (= plus de contacts)
- Création d'un portail commun avec type de financements (subventions)

## Opportunités

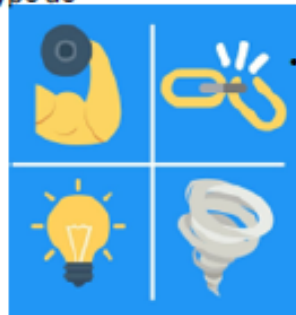
- ANR
- FEDER
- Fondations
- Région / Inter-Reg
- Axes Universitaires
- Mécénat
- Participation citoyenne
- Identification via les réseaux sociaux
- Partage de nos connaissances et nos expériences pour avancer ensemble
- S'ouvrir à l'international
- Nouvelles technologies
- Partage de réseaux, d'expériences, de compétences
- Intérêts des pouvoirs publics pour les partenariats public / privé
- Implication d'un politicien à la recherche de notoriété
- Avoir une action concertée d'entrisme dans les instances de financement
- Qu'est ce qui existe ailleurs?
- Montrer l'intérêt du sujet pour d'autres secteurs

## Faiblesses

- Temps nécessaire pour identifier les sources de financements adaptés
- Animation du réseau sans un plein temps dédié
- Bénévolat
- Diminution des subventions
- Situation économique
- Gestion du temps (les salariés ≠ indépendants)
- Agenda politique et sociétal
- Pour bien utiliser l'argent, il faut être structuré (Copil, Instances...)
- Manque d'agilités si instances trop complexes
- Coordination des efforts
- Soutenir privé institutionnel (État, région, Europe)
- Plusieurs appels à projets pour financer un projet
- Agir de manière dispersée

## Menaces

- Perte de motivation pour identifier les sources de financement
- Financement des RH
- Charges administratives
- Contexte budgétaire des collectivités
- Changement de politiques publiques, d'où arrêt de recherche dans certains domaines
- Situation économique
- Définir une stratégie de financement cohérente et réaliste
- Structure du réseau qui serait trop lourde pour la gestion des projets
- Thématiques prioritaires





## Bilan

### Rôle du Réseau

Avant de définir le rôle du réseau dans les financements, il est important de définir ce que pourra proposer le réseau :

- Des soutiens à des projets au niveau **RH** (Stages, Thèse, Post-Doc), au niveau **fonctionnement**
- Des soutiens à l'achat d'**équipements** (investissement à mutualiser)
- Des soutiens pour l'**échange des compétences** en favorisant l'accès à des analyses ou à des corpus, ou par la mise à disposition du temps d'expertises (mécénat de compétences). La grande force de ce réseau est la diversité et la richesse des expertises rassemblées en son sein. Cette **interdisciplinarité** peut permettre de créer des sujets originaux à proposer aux étudiants ou pour répondre à des appels d'offres provenant de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), de la Région, des Ministères, des fondations ou de l'Europe. La présence du réseau lors des réponses aux appels à projet pourrait augmenter la **crédibilité** du projet mais aussi la **visibilité** des institutions sur la thématique patrimoniale qui est parfois une thématique annexe de ces laboratoires. Le réseau pourrait aussi créer l'opportunité à certaines entreprises ou institutions non spécialistes du patrimoine de répondre à de nouvelles demandes.

L'association de partenaires très ancrés dans la pratique de la conservation du patrimoine avec des équipes de recherche fondamentale peut générer des projets atypiques et très utiles pour la communauté. L'**originalité** de ces projets peut exiger l'adaptation ou l'innovation des équipements d'analyses. Elle pourrait aussi séduire et entraîner des industriels intéressés, au travers de **partenariat** ou de **mécénat**, les investissements privés (recherche ou dons) pouvant bénéficier d'avantages fiscaux.

La diversité des partenaires peut aussi créer quelques difficultés d'**acculturation**, les fonctionnements en mode projet variant selon les secteurs et les institutions. Elle peut aussi générer un **éparpillement thématique**.

Pour que ce réseau soit opérationnel, il faudrait éviter les lourdeurs administratives en créant une grosse structure ou un cadre trop contraignant qui pourrait entraîner l'**épuisement** des personnes gérant et animant le réseau. Un **cadre juridique** reste indispensable afin de gérer les propriétés intellectuelles mais aussi de proposer des **règles de fonctionnement** du réseau communes à tous les membres afin d'éviter tout conflit d'intérêts ou de soutenir uniquement les sujets les plus prestigieux.

Une des difficultés sera de réussir à créer une structure pérenne dans le **contexte politique et budgétaire** actuel qui a tendance à contraindre les subventions allouées à la Culture. La fragilité du financement de ce réseau risquerait de créer un fonctionnement du réseau basé sur le **volontariat** et le **bénévolat**. Il dépendrait donc du dynamisme de ces membres et de leur disponibilité, sans garantie pour sa pérennité.



## Bilan

### Sources de financement

Les projets autour des sciences du Patrimoine peuvent intégrer de nombreux appels à projets proposés par l'ANR, FEDER, les fondations, les financements Région ou Inter-Reg, l'Europe mais aussi intégrer les axes de recherche affichés par les Universités, solliciter des Mécénats, faire appel à la participation citoyenne. Il existe de multiples possibilités qui sont méconnues des membres du réseau car elles peuvent être spécifiques à certains secteurs. Le réseau pourrait donc **mutualiser** ces **connaissances** sur les différentes **possibilités de financement**, mais aussi le **savoir-faire** pour répondre à ces appels d'offres.

La création d'un **portail** avec ces différents outils de financement pourrait être un atout du réseau. **Partager ses expériences** d'obtention de financement au sein du réseau pourrait aussi être une source d'inspiration.

L'implication d'une figure **politique** à la recherche de notoriété et ayant une appétence pour le patrimoine pourrait aider les membres du réseau à obtenir des financements. La présence de membres du réseau dans les **instances de financement** pourrait aider à mieux comprendre leur fonctionnement mais aussi défendre les projets portés par le réseau. L'association **Public / Privé** portée par le réseau peut aussi favoriser l'obtention de financement.

La **diversité** de ces sources de financements et la **méconnaissance** de leur fonctionnement peuvent entraîner une dispersion des efforts à fournir, un **découragement** des membres de tenter leur chance et soumettre leur projet, et une **démotivation** à trouver le bon financement. D'autant plus que les thématiques prioritaires affichées dans ces divers appels d'offres concernent rarement les sciences du patrimoine, il est donc nécessaire de faire preuve d'**agilité intellectuelle** pour mettre en adéquation son projet avec l'appel à projet sélectionné. Le changement des politiques publiques nécessite aussi une **adaptation** constante pour trouver une stratégie de financement cohérente et réaliste.

L'idéal serait que le réseau puisse **accompagner** les demandes de financement des projets soutenus par le réseau, mais ses actions nécessitent du **temps RH** et des compétences dans le montage des demandes de subventions. La **coordination de nos efforts** nous rendrait plus fort pour l'obtention de financement.

L'obtention de financement peut être favorisée par la **pluridisciplinarité** des membres du réseau qui va de la fouille au musée, en passant par les ateliers de restauration et les laboratoires de recherche et d'analyses. L'ensemble de ces compétences permet de proposer des projets concernant toute la chaîne opératoire en conservation du patrimoine et permet de **valoriser** les projets auprès du **Grand Public** (via des expo, publications, presse, ...). Il permettrait aussi de créer des objets dit « augmentés », où l'ensemble des connaissances acquises est associé aux données de l'objet, s'intégrant ainsi aux démarches de **science ouverte**.

---

# Annexe 6

## Bilan de l'atelier 5

### Public/Privé

## Comment collaborer ?

---

Atelier pirate  
Qu'est-ce qu'on doit faire pour que ce soit un échec?

## Quelle est la place des entreprises dans les projets patrimoniaux?

- Avoir des à priori
- Avoir des pensées limitées au sujet des partenaires
- Présentation de projets « pharaoniques »
- Ne pas avoir envie de collaborer (relations interpersonnelles délétères)
- Défiance
- Déséquilibre dans le pilotage
- Démarche isolée
- Ne pas avoir de financement
- Ne pas trouver de profit dans la collaboration (économique, recherche...)
- Prestation de service
- Un apport d'expertise et de connaissance pour le développement du projet •  
Apports financiers (mécénat en nature, en compétences, en argent)
- Partenaire
- « Client », un emprunteur (musée)
- Absence de visibilité des autres réseaux existants
- Intérêts politiques et financiers
- Absence de protection des données dans le public
- Absence de visibilité sur les privés financés
- Appels à projet inadaptés aux petites structures
- Tranches de financement inaccessibles
- Accès aux subventions en tant que privé
- Peu de petits projets
- Invisibilité des petits projets

## Dans quelles conditions se font les collaborations ?

- Engagements qui n'en sont pas vraiment : « sincérité » des collaborations à estimer
- Imposer depuis le haut la collaboration des constitutions
- Compter sur la liberté des institutions publiques => financier ? personne ne regarde vraiment ?
- Signer des conventions
- Ne pas permettre la mobilité internationale
- Refuser les subventions publiques
- Avec un cadre (juridique, administratif, convention, contrat, marché...)
- Sur la base des compétences avérées
- En confiance (réciproque)
- Avec une éthique commune
- Dans le respect de la déontologie (et de la loi)
- Avec le soutien et le contrôle de la DRAC pour les opérations de collections MDF
- Dire qu'on va le faire et on ne fait pas (procrastination)
- Implication à échelle variable, compter sur les autres
- Ne vouloir que recevoir, sans rien donner, sans participer
- Se focaliser sur les problèmes, être négatif
- Se comparer, être en concurrence avec les autres dans le réseau et par rapport aux autres réseaux
- Manque d'argent
- Temps long
- Manque de compétences sur la réponse et montage des appels à projet
- Manque d'expertise dans le public
- Aspects juridiques

## Comment implique-t-on, collabore-t-on entre privé et public?

- Ne pas communiquer
- Ne pas réussir à acquérir un vocabulaire commun
- Ne pas répondre au cahier des charges
- Ne pas prendre en considération les besoins parfois divergents entre public/privé
- Ne pas avoir d'objectifs communs
- Ne pas tenir compte de la différence de temporalité des attentes
- Ne pas avoir de chargé de projets pour piloter
- Si on a le bon sujet
- Si le bénéfice est mutuel
- Si ls intérêt convergent
- Avec un cadre
- En dépassant ses à priori, ses préjugés
- Avoir envie de travailler ensemble
- Ne pas définir d'objectif clair
- Ne pas tenir compte de réalités, des contraintes, des avis des autres
- Camper sur ses positions
- Identifier le projet qui correspond
- Savoir qui a les compétences



## Bilan

Tout d'abord, il semble important de **cadre le réseau**. Ce cadre doit aussi bien être **administratif** que **juridique**. Le premier point serait aussi le fait que cette collaboration se définisse par un partenariat entre les institutions privées et publiques, avec une **confiance**, un **respect** et un **bénéfice** réciproque/mutuel entre les deux parties (chasser les a priori existants). Ce cadre permettra aussi de prendre en considération les besoins, parfois divergents, entre privé et public (rentabilité, temporalité, temps accordé aux projets...).

Il ressort des échanges que cette collaboration s'envisage plus sous la forme de **conventions** entre les institutions impliquées, quel que soit leur statut (cadre juridique/légal ?). Via cette convention, les parties s'engagent à respecter leur part dans le projet, à définir un cahier des charges avec les objectifs, les personnes impliquées. Cela permettra aussi de « définir » les personnes au pilotage du projet, en s'assurant qu'il n'y ai pas de déséquilibre dans ce pilotage.

Pour mener à bien et sereinement les projets, le **problème du financement** a souvent été mentionné. Il existe plusieurs craintes quant au financement : i) ne pas en trouver ou ne pas en avoir assez, ii) le refus des subventions publiques, iii) les intérêts financiers et politiques de certains, iv) l'absence de visibilité sur les privés financés, v) l'accès aux subventions en tant que privé, et vi) les tranches de financement inaccessibles. Tout comme pour l'aspect administratif et juridique, **la source de financement devra être cadrée**. Une proposition pour l'apport financier serait de passer par des mécènes, pour certains cas.

Certains ont relevés aussi le côté **international** des projets. Se posera alors la question de comment gérer la collaboration privé/public si le projet a une partie internationale, mais aussi le financement et la mobilité des acteurs.



## Bilan

Pour monter des projets, il faut tout d'abord une envie de **travailler ensemble** (personne n'est imposé), avec les intérêts des différentes parties convergent dans un même sens, la définition de ce projet commun et un « bon » sujet, qui motive tout le monde. Cela implique de participer (donner autant que recevoir), de prendre en compte les réalités des autres (contraintes, avis) et être ouvert à la discussion (ne pas rester camper sur ses positions). Dans les projets, il faudra identifier la problématique et donc les **compétences** (humaines et matérielles) requises. Ces experts seront aussi bien du domaine du privé que celui du public et apporteront leurs expertises et connaissances dans le développement du projet. Cela permettra ainsi que chacun tire profit de cette collaboration. Enfin, **la taille des projets** pourrait inquiéter certains, entre trop petits et donc pas assez visibles, ou alors trop « pharaoniques ».

En ce qui concerne les collaborations avec les **musées** et l'emprunt d'objet pour sa conservation, restauration ou analyse, le musée est considéré comme un « client » et toutes opérations sur les collections MDF se fera avec le soutien et le contrôle de la **DRAC**. Cela permettra une certaine déontologie et respect des règles (cadre).

Ces collaborations permettront aussi d'avoir une **meilleure visibilité des réseaux existants**, et donc de ne pas se lancer dans des démarches isolées, et ne pas rentrer en concurrence avec ces autres réseaux mais aussi à celui en cours de construction.

Du côté des institutions publiques, une crainte soulevée est celle de la **protection des données**.

Finalement, il ressort surtout que la **communication** interne et externe au réseau est importante. Sans communication, il risque d'y avoir des conflits, des défiances, de rater les appels à projets... Cette communication passe aussi par la mise en commun de valeurs éthiques ainsi qu'un vocabulaire commun, pour que tous se comprennent (privé/public, sciences sociales/techniques, universitaires/musées...).

## **Comment s'intégrer, prendre en compte le mécénat (de compétences)/fondations/participation citoyenne ou le Crowd Funding?**

- Maintenance de la compétence (disparaît dans le privé)
- Désaccord politique par rapport aux mécènes

## **Qu'est-ce que le privé apporte au patrimoine (notion d'objet «augmenté»)?**

- De l'argent
- L'industrialisation
- Mécénat de compétences
- Compétences
- Carnet d'adresses
- Sortir des frontières
- Boost de communication, de valorisation
- Efficience
- Obligation de résultats
- Innovations (technologiques)
- Incompréhension des livrables
- Robustesse
- Méfiance
- Efficacité/flexibilité
- Limite du vocabulaire
- Tests de logiciels et équipements
- Passer à côté des intérêts pratiques, questions de départ
- Différence d'intérêts pour la propriété intellectuelle

## **L'Open source: comment le gérer, ainsi que les brevets?**

- S'oppose avec le privé (parfois)
- Appartient aux stratégies de diffusion/charte selon projet
- Cadre juridique, lourdeur administrative
- Toutes les menaces de l'atelier 4
- Saturation des réseaux/du paysage trop réseau
- Concurrence
- Manque de financement
- Pas de fil rouge/0 objectif commun
- Ego/envie/engagement
- Mauvaise pyramide âge/intergénérationnelle
- Donner échantillon travaux = adhérer pour + ?
- Limite des aspects idéologiques/politiques
- Droit d'auteur
- Distribution propriétés intellectuelles
- Mauvaise protection des données
- Mauvaise « valorisation »
- Différences de temporalité en termes de communication, des résultats en fonction des disciplines
- Mauvaise diffusion des résultats

## **Autres remarques pour que cela échoue**

- Fake news
- Mettre en compétition les acteurs du réseau
- Changement de politique au sein d'un laboratoire
- Conflits dans le réseau
- Ne pas communiquer sur les sujets traités
- Turn over, instabilité des équipes
- Avoir une organisation trop verticale, autoritaire
- Se revoir tous les 2 ou 3 ans
- Communiquer par mail pour gagner du temps
- Disparition du ministère de la culture
- Dégradation des acteurs (conservateurs, musées)
- Baisse de l'intérêt du public pour le patrimoine
- Réseau sémantique ?



## Bilan

N'existe-t-il pas déjà beaucoup de réseau et celui-ci pourrait en être un nouveau, créant une **saturation**, un trop plein des réseaux ?

En plus des cadres administratifs, juridiques et financiers, il faut aussi cadrer sur la **diffusion des connaissances** (résultats). Cette diffusion peut (doit ?) se faire par un accès **Open source**. Mais l'open source est-il accessible par tous ? Quelle est la rapidité de la communication ? Et quelles sont les protections des données ? Il est important de bien communiquer sur les sujets traités par les différents membres du réseau lors de projets communs. Pour le secteur privé, l'open source peut être en contradiction avec la politique interne. Il faut alors définir dès le départ la stratégie de diffusion. Dans le privé, on parle plus de **brevets** mais cela entraîne un cadre juridique ainsi qu'une lourdeur administrative qui peuvent faire peur aux non-initiés. Le brevet fait craindre aussi la concurrence au sein du réseau, ainsi que de ne pas avoir de fil rouge dans les projets et 0 objectif commun.

Une des craintes, aussi bien dans le public que le privé, est la **perte des savoirs et des connaissances**. Cela peut être dû à des turn over importants, à la disparition des compétences dans certaines structures ou encore à un changement de politique au sein d'un labo. Ce changement de politique peut aussi mener à une non-compréhension de l'intérêt du patrimoine dans la recherche (mon ajout par rapport à un autre atelier). Cela pourrait rejoindre une potentielle baisse d'intérêt du grand public pour le secteur du patrimoine, voire une disparition du ministère de la culture.

## Bilan

Une autre crainte est la **communication** au sein du réseau. Attention à ne pas tomber dans la facilité avec seulement des échanges par mail. Il est nécessaire de se **rencontrer physiquement**, pour parler et mieux communiquer. En ce qui concerne le réseau dans son entièreté, faire attention à ne pas se rassembler que /tous les 2 ou 3 ans, mais **favoriser des réunions** annuelles, avec un maximum d'acteurs présents.

Le secteur privé permet **d'ouvrir les frontières** et d'avoir accès à un plus grand carnet d'adresses. Cela peut jouer aussi sur les financements reçus et les compétences à disposition. Cela peut permettre aussi un **boost** au niveau de la communication et la **valorisation** du travail mené. Mais cela peut aussi entraîner une obligation de résultats, une sorte d'industrialisation, une efficacité. Question de l'ego, de l'envie et de **l'engagement** des personnes du privé dans le réseau. De plus, crainte de **profiter** en adhérant juste pour donner des échantillons supplémentaires et ne tirer que les bénéfices: prestations.

---

## *Annexe 7*

### *Bilan participatif de la journée*

#### *Un succès si*

---

## Cette journée est un succès si...

...De personnes, qui ne se connaissent pas, collaborent  
... des collaborations naissent

...on continue à travailler avec enthousiasme malgré le contexte politique et économique compliqué  
... les gens repartent heureux et motivés par ce réseau

... le réseau est créé, se concrétise  
...vous avez des réponses à nos questions

...on continue  
...On se retrouve l'an prochain  
...Le contact perdure  
...Nous parvenons à échanger et nous retrouver dans quelques mois  
...Nous avons de la suite dans les idées

... si les coopérations se remettent en place rapidement  
... des projets voient le jour  
...elle permet une meilleure collaboration et un meilleur échange entre les structures afin de faire avancer les projets  
...nos projets aboutissent  
...tout le monde comprend l'objectif de la journée

...ça me donne envie de revenir au musée

... s'il y avait une session dédiée aux étudiants de présenter leurs travaux

...De personnes, qui ne se connaissent, pas collaborent  
... des collaborations naissent

...on continue à travailler avec enthousiasme malgré le contexte politique et économique compliqué  
... les gens repartent heureux et motivés par ce réseau

... s'il y avait une session dédiée aux étudiants de présenter leurs travaux

... le réseau est créé, se concrétise  
...vous avez des réponses à nos questions

...On se retrouve l'an prochain  
... le contact perdure  
... nous parvenons à échanger et nous retrouver dans quelques mois

... si les coopérations se remettent en place rapidement  
... des projets voient le jour  
...elle permet une meilleure collaboration et un meilleur échange entre les structures afin de faire avancer les projets  
...nos projets aboutissent  
... tout le monde comprend l'objectif de la journée

...  
...ça me donne envie de revenir au musée

Nous avons de la suite dans les idées

## Les mots clés du succès de la journée du 10/12/24

- Interconnaissance
- Enthousiasme
- Concret
- Continuité
- Aboutissement
- Intérêt

---

## *Annexe 8*

# *Chartre de Gouvernance du réseau GOSP*

---

# Charte de Gouvernance du Comité de Pilotage (COPIL) Réseau Grand Ouest des Sciences du Patrimoine - GOSP

Date de rédaction : 08/10/2025

## **1. Objectifs du COPIL**

- Piloter les orientations stratégiques du réseau local professionnel des sciences du patrimoine.
- Assurer la coordination des actions et des événements du réseau.
- Garantir une gouvernance transparente et collaborative.

## **2. Composition et Rôles des Membres**

- Le COPIL est composé de 7 membres fixes, à savoir :
  - Arc'Antique : Jane Echinard, Elodie Guilminot, Charlène Pelé-Meziani
  - IMN : Guy Louarn, Nicolas Stephant
  - ESB : Mathilde Monachon
  - École Centrale Nantes : Florent Laroche
- Chaque membre participe aux décisions, propose des actions et contribue à leur mise en œuvre.
- L'objectif est d'élargir le Copil à 9 membres.
- La durée des mandats est fixée à 3 ans, le premier renouvellement est prévu en 2028.

## **3. Modalités de Prise de Décision**

Les Décisions Stratégiques (orientations, partenariats, feuille de route) et Décisions de Fonctionnement (réunions, outils, communication, organisation d'événements (rencontres, séminaires, ateliers)) sont adoptées en priorité au consensus. En cas de désaccord : vote à majorité qualifiée (5/7 si le nombre des membres du Copil est de 7, s'il passe à 9, vote sera alors validé à 6/9).

Pour l'Intégration de Nouveaux Membres du Copil, un vote à l'unanimité est exigé.

## **4. Fréquence et Format des Réunions**

- Le COPIL se réunit 3 fois par an (automne, hiver, début été).
- Les réunions peuvent se tenir en présentiel ou en visioconférence.
- Un compte rendu est rédigé, et disponible sur demande. Un relevé de décision sera diffusé à l'issue de chaque réunion.

## **5. Intégration de Nouveaux Membres du réseau**

Toute structure ou individu souhaitant intégrer le réseau GOSP doit formuler une demande écrite accompagnée d'une présentation de ses activités en lien avec les Sciences du Patrimoine. En sus de la description de la structure, de l'expertise, le futur membre devra également définir ses apports à la communauté et la raison de rejoindre le réseau GOSP. L'admissibilité est validée par le Copil.

Le retrait ou la suspension peuvent être prononcés par le Copil en cas de manquement à la Charte éthique.

## **6. *Transparence et Traçabilité***

- Les échanges et décisions du COPIL sont documentés et accessibles aux membres du réseau.
- Un espace collaboratif est mis à disposition pour le partage des documents et le suivi des actions.

## **7. *Révision de la Charte***

- La présente charte peut être révisée sur proposition d'un membre et validation du COPIL selon les modalités stratégiques.

---

## *Annexe 9*

# *Chartre éthique du réseau GOSP*

---

# Charte Éthique du Réseau Grand Ouest des Sciences du Patrimoine - GOSP

## Préambule

Le Réseau Grand Ouest des Sciences du Patrimoine (GOSP) réunit des acteurs publics, privés, associatifs et académiques autour d'une ambition commune : comprendre, préserver et valoriser le patrimoine matériel. Cette charte éthique définit les principes, les valeurs et les engagements qui fondent la participation au réseau.

---

## 1. Valeurs Fondamentales

Les membres du réseau s'engagent à promouvoir :

- **La coopération interdisciplinaire** et intersectorielle
  - **Le respect mutuel** entre les acteurs, quelles que soient leurs fonctions ou statuts
  - **La transparence** dans les échanges, les décisions et les projets
  - **La valorisation des savoirs** et des savoir-faire
  - **L'engagement sincère** et durable dans les activités du réseau
- 

## 2. Engagements des membres

Chaque membre s'engage à :

- Participer activement aux échanges, réunions et groupes de travail
  - Répondre aux sollicitations du réseau dans un délai raisonnable
  - Contribuer à la diffusion des connaissances dans une logique de **science ouverte**, tout en respectant les contraintes de confidentialité ou de propriété intellectuelle
  - Respecter les principes de **réciprocité** et de **non-concurrence** entre membres
  - Valoriser le réseau dans ses communications institutionnelles
- 

## 3. Respect des diversités

Le réseau valorise :

- La **diversité des disciplines**, des métiers et des approches
  - La **pluralité des statuts** (chercheurs, restaurateurs, institutions, indépendants, étudiants...)
  - L'**égalité d'accès** aux ressources, aux projets et aux opportunités
  - La **prise en compte des contraintes spécifiques** à chaque structure (temps RH, budget, temporalité...)
-

## 4. Diffusion des connaissances

- Les résultats des projets collaboratifs doivent être diffusés selon une stratégie définie collectivement (open source, publications, expositions...)
  - Les données sensibles ou protégées doivent faire l'objet d'un accord préalable
  - Les contributions de chacun doivent être reconnues et valorisées équitablement
- 

## 5. Cadre juridique et déontologique

- Les collaborations doivent être encadrées par des **conventions claires**, définissant les rôles, les responsabilités et les modalités de pilotage
  - Les projets doivent respecter les **principes déontologiques** du patrimoine : réversibilité, lisibilité, compatibilité des matériaux, respect de l'intégrité historique
  - Les conflits d'intérêts doivent être évités ou régulés par des mécanismes de médiation
- 

## 6. Préservation des savoirs et transmission

- Le réseau s'engage à documenter les projets et à transmettre les savoirs aux générations futures
  - Il encourage la participation des **étudiants**, des **jeunes chercheurs** et des **citoyens**
  - Il veille à maintenir une **mémoire collective** des actions menées
- 

## 7. Communication et rencontres

- La communication interne doit être régulière, bienveillante et inclusive
  - Des **rencontres physiques annuelles** sont encouragées pour renforcer les liens
  - Les outils numériques doivent faciliter les échanges sans remplacer le dialogue humain
- 

## 8. Adhésion à la charte

L'adhésion au réseau implique l'acceptation de cette charte. Elle peut être révisée collectivement en fonction de l'évolution du réseau et des besoins exprimés par ses membres.